LE MENSUEL DE NOISY-LE-GRAND

noisy MAGAZINE #115

AVRIL 2006

Bienvenue au lycée international

Noisy-le-Grand

Vous êtes nombreux à écrire

au député-maire et aux services municipaux. Chaque mois, *Noisy Magazine* sélectionne quelques courriers d'intérêt général et en publie les réponses.

“J'ai lu quelque part que vous vouliez que la population de Noisy-le-Grand atteigne 100 000 habitants... Ce chiffre m'inquiète beaucoup car je suis très attaché à la qualité de vie à Noisy et dans mon quartier. Cette information est-elle vraie ? Si cela est vrai, ce serait très préoccupant...”

EC - Centre-Ville

NOTRE RÉPONSE

Soyez rassuré ! Ce chiffre de 100 000 habitants, colporté ici et là, ne correspond absolument pas aux intentions du maire et de la municipalité. Il ne s'agit pas d'une information mais d'un argument politicien utilisé pour effrayer les Noiséens. Aujourd'hui la Ville compte environ 62 000 habitants. Elle connaîtra, comme toutes les villes d'Ile-de-France, une évolution de sa population comme celle qu'elle a connue ces dernières années, c'est-à-dire de moins de 1 % par an. L'objectif de la municipalité est bel et bien de préserver, pour chaque Noiséenne et chaque Noiséen, quel qu'il soit, quels que soient son âge et son quartier, sa qualité et son cadre de vie.

“JE TENAIS À VOUS FÉLICITER DE L'OUVERTURE DE L'@TELIER, L'ESPACE NUMÉRIQUE SITUÉ PRÈS DE L'ESPACE MICHEL-SIMON. JE SUIS PERSUADÉ QUE CETTE INITIATIVE DOIT REMPORTER UN GRAND SUCCÈS, NON ?”

OV - Champy

NOTRE RÉPONSE

Nous vous remercions. En effet depuis l'ouverture de l'@telier nous avons pu dénombrer plus de 900 visiteurs ; les séniors, les jeunes fréquentant les centres de loisirs, les demandeurs d'emploi, les Rmistes ont été nombreux à s'inscrire. Des séances de formation et d'initiation à la bureautique sont organisées et remportent un franc succès. Beaucoup de visiteurs en accès libre viennent également chercher des conseils.

« J'habite Noisy-le-Grand depuis plusieurs années et je suis désagréablement surprise des difficultés que nous rencontrons pour pouvoir bénéficier d'un accès ADSL supérieur à 512Ko, alors que nous avons la possibilité d'avoir jusqu'à 8Méga. Cela au motif du manque de bornes France Telecom. Comptez-vous étendre ce réseau France Telecom dans la ville et apporter ainsi une solution concrète à tous les utilisateurs de l'ADSL (de plus en plus nombreux !) ? »

JG - Centre-Ville

NOTRE RÉPONSE

S'agissant de la couverture haut débit proprement dite, notre commune dispose d'un maillage relativement satisfaisant puisque la totalité des Noiséens ont accès à une vitesse de transmission de 512 ko et 90 % des habitants à la vitesse de 1024 ko. Malheureusement 50 % seulement des Noiséens ont accès à une connexion de 2048 ko. Quant au très haut débit, il n'est aujourd'hui disponible que pour les entreprises dans certaines zones d'activité de la ville. Conscient de la gêne importante que cela peut occasionner chaque jour pour de nombreux Noiséens, la Ville a rencontré à ce sujet France Telecom à qui incombe la responsabilité des réseaux et des relais ADSL. Hélas, aucun développement de réseau à destination des particuliers n'est programmé pour cette année ni pour l'année prochaine, l'accent étant actuellement mis sur les entreprises. Malgré son insistance, Michel Pajon n'a pu obtenir d'engagement de calendrier sur l'accès au très haut débit des particuliers. Mais soyez assuré que le Maire prend cette question très à cœur et que l'ensemble de l'équipe municipale et des services de la Ville se mobilisent pour lui apporter une réponse satisfaisante dans les meilleurs délais.

« MA GRAND-MÈRE VIENT D'EMMÉNAGER CHEZ MOI ET J'AIMERAIS SAVOIR SI LA MAIRIE ORGANISE DES ACTIVITÉS POUR LES PERSONNES RETRAITÉES ? A QUI DOIS-JE M'ADRESSER ? »

GB - Les Richardets

NOTRE RÉPONSE

Vous pouvez effectivement inscrire votre grand-mère au service du Troisième âge de la Ville.
Deux conditions sont impératives : il faut avoir plus de 60 ans et être retraité(e). Il lui sera proposé, à titre gratuit, plusieurs activités telles que la piscine, la randonnée, la possibilité de participer à des banquets, à des fêtes, et d'autres loisirs... Pour procéder à l'inscription, vous devez vous rendre au service du Troisième âge, situé 22, avenue Emile-Cossonneau (Tél. 01.45.92.75.57), ou dans l'une des mairies annexes, ou bien encore à la Maison des Services Publics située au Pavé Neuf.

« Je voulais féliciter la municipalité et son maire pour l'obtention de ce super et beau projet du lycée international. Je pense que c'est une vraie opportunité pour les jeunes de notre ville et aussi une belle image pour le dynamisme de Noisy-le-Grand. Alors BRAVO !!! Je ne suis pas toujours d'accord avec tous les projets de la ville et je le dis, mais un lycée international à Noisy, c'est vraiment SUPER ! »

PL - Pavé Neuf

L'ÉVÉNEMENT P.6-7
S'il te plaît, dessine moi... une crèche

JOUR APRÈS JOUR P.8-15
PLU : votre avis nous intéresse

NOISY AVANCE P.16-19
Noisy en classe internationale

EN ACTION P.20-21
La Médiathèque dans tous ses éclats

POUR LA PETITE HISTOIRE P.22
Trop près du ciel

MA VILLE p.23
Défendre les droits des handicapés

INITIATIVES P.24-25
Rendez-vous au marché !

ÇA BOUGE À NOISY P.26-29
Objets retrouvés

EN FORME P.30-31
Un poing c'est tout !

OPINIONS P.32

PETITES ANNONCES P.34-35

Mesdames, Messieurs Chers Noiséens

« Le lycée international constitue une nouvelle pierre dans l'édification de ce Noisy que nous aimons, une ville privilégiant la qualité de vie de tous ses habitants. »

Nous attendions cette nouvelle si importante pour notre ville depuis plusieurs mois déjà et c'est avec un immense bonheur que nous l'avons apprise il y a quelques jours : Noisy-le-Grand, notre ville, a été choisie pour accueillir le second lycée international d'Ile-de-France après celui de Saint-Germain-en-Laye.

Nombreuses étaient les communes qui souhaitaient être choisies ; la compétition a été rude ! Si nous avons pu remporter cette victoire, c'est parce que nous n'avons pas ménagé nos efforts depuis le 8 octobre 2002, date à laquelle, en tant que président de l'Actep (Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien), j'avais initié cette démarche lors d'un colloque organisé à Noisy-le-Grand. Je tiens, une fois encore, à remercier tous ceux qui ont contribué à cette réussite : élus noiséens, acteurs socio-économiques mais aussi bien sûr la Région Ile-de-France, et en particulier son président, Jean-Paul Huchon, qui a choisi le site.

Ce choix est une fantastique opportunité pour notre ville mais il n'est pas une fin en soi. Il n'a de sens que par les bénéfices concrets qu'il représente pour tous les Noiséens. En premier lieu, bien sûr, il sera un formidable atout pour attirer de nouvelles entreprises internationales. Pour une société étrangère, être assurée de pouvoir scolariser les enfants de ses collaborateurs dans un tel établissement représente un facteur décisif pour choisir une implantation. Tous le perçoivent aujourd'hui : le dynamisme économique, qui représente de nouvelles ressources fiscales permettant de répondre aux besoins des Noiséens, est en marche dans notre ville. Nous en mesurons aisément l'importance en ces temps où la création d'emplois - de vrais emplois et non des emplois précaires en particulier pour notre jeunesse - est plus que jamais la priorité pour notre pays.

Ce lycée international sera aussi un équipement d'excellence dont profiteront des collégiens et des lycéens de Noisy-le-Grand.

Nouvelle étape, décisive dans la reconquête de l'attractivité retrouvée de notre ville, ce lycée constitue bel et bien une nouvelle pierre dans l'édification de ce Noisy que nous aimons, une ville privilégiant la qualité de vie de tous ses habitants.

Un nouveau témoignage de cette volonté d'améliorer la vie quotidienne des Noiséens va se concrétiser dans les semaines à venir avec l'ouverture d'une nouvelle crèche comptant 100 berceaux. Je vous invite d'ailleurs à la journée portes ouvertes qui aura lieu le 29 avril de 10 h à 18 h et vous permettra de découvrir la crèche « Le Petit Prince », nom donné à ce nouvel équipement.

Michel Pajon, député-maire

le mensuel de Noisy-le-Grand
noisy MAGAZINE #115

• Directeur de la Publication : **Michel Pajon** • Rédaction : **Ariane Dubois** - **Sandrine Anselmetti** - **Juliette Daligny** - **Steve Giuliana** - **Olivia Jamet** - **Michel Parmentier** • Photographe : **Sébastien Brousseau** • Maquette : **Euro RSCG Corporate** • Réalisation : **Luciole Graphic** - Paris • **Impression** : Actis • **Diffusion** : 30 000 exemplaires • Noisy Magazine paraît tous les mois sauf en août • Il est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de la ville entre le 5 et le 10 de chaque mois •

service.communication@ville-noisylegrand.fr

NG Noisy-le-Grand

S'il te plaît, dessine

/ PETITE ENFANCE / La ville de Noisy-le-Grand, soucieuse de favoriser l'accueil des jeunes enfants âgés de trois mois à trois ans, s'apprête à ouvrir une nouvelle crèche. Cet établissement appelé « Le Petit Prince » accueillera les Noiséens le 29 avril prochain, à l'occasion d'une journée « portes ouvertes ». /

moi... une CRÈCHE

Cette structure multi-accueil permettra, à terme, d'accueillir cent petits Noiséens (soixante en accueil collectif et quarante en accueil familial). Michel Pajon, député-maire, l'annonçait le 9 juin dernier, lors de la pose de la première pierre de cet édifice : « *A travers la construction de cet équipement, nous réaffirmons toute l'importance que nous accordons, depuis 1995, à la qualité de l'accueil des petits Noiséens et l'attachement que je porte personnellement à la place de « l'enfant dans la Ville »*.

Visite guidée...

La crèche « Le Petit Prince », du nom de l'œuvre la plus connue d'Antoine de Saint-Exupéry, dont les travaux se sont achevés début avril, est un bâtiment à l'architecture résolument moderne. Située rue de la Voûte, cette crèche se compose d'un rez-de-chaussée et de trois étages, pour une surface de 1300 m². Par ailleurs, un jardin de 93 m², deux terrasses de 35 m² au premier étage et une de 90 m² au deuxième étage, agrémentent l'ensemble, proposant aux enfants un accès vers l'extérieur. Quant à l'aménagement intérieur, il offrira un cadre de vie agréable et soigné aux 53 personnes (éducateurs, auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles mais aussi médecin, psychologue...) et, bien sûr, aux enfants. Le samedi 29 avril, une journée « portes ouvertes » vous permettra de découvrir cet équipement à la décoration et au mobilier colorés, adaptés aux besoins des petits Noiséens qui feront sans doute de ce lieu, leur deuxième maison... ■

✱ La crèche « Le Petit Prince »
Rue de la Voûte
Journée « portes ouvertes »,
le 29 avril, de 10 h à 18 h
Tous les Noiséens sont invités.

LA CRÈCHE EN AVANT-PREMIÈRE

Le 10 mars dernier, avait lieu la visite de fin de chantier de la future crèche « Le Petit Prince ». L'occasion pour Michel Pajon, député-maire, accompagné des responsables de la société Sylvamétal en charge des travaux, et Philippe Janssens, architecte de la Ville, de découvrir les installations de la crèche qui ouvrira ses portes début mai. D'ici là, les toutes dernières finitions seront terminées avant la réception du mobilier et les pots de peinture avec lesquels les petits Princes et petites Princesses pourront barbouiller sous la surveillance bienveillante des assistantes maternelles.

COMMENT FAIRE GARDER VOS TOUT-PETITS ?

Les petits Noiséens sont accueillis chaque jour dans les trois crèches collectives, de 7 h 30 à 19 h. Une crèche familiale assure également l'accueil et l'éveil des enfants sur la base de 10 h à 11 h de garde par jour.
La crèche multi-accueil « Le Petit Prince » accueillera cent enfants (soixante en accueil collectif et quarante en accueil familial).
Les parents qui désirent inscrire leur bébé devront retirer un formulaire d'inscription auprès de la direction des Affaires sociales - service Petite Enfance - 9 rue Georges-Laigneau

Les crèches à Noisy-le-Grand

Crèche « Le Petit Prince » (multi-accueil)
Rue de la Voûte
(la rédaction du Noisy magazine vous communiquera prochainement le numéro de téléphone attribué à ce nouvel équipement).

Crèche Jean-Piaget
40 Clos des Cascades
01 43 05 60 04

Crèche Robert-Debré
19 avenue du Maréchal-Joffre
01 43 04 00 04

Crèche du Marnois
2 mail Hélène-Boucher
01 43 04 77 30

/ MARCHÉ CAMPAGNARD / Veau, vache, cochon, couvée... Tout y était, pour le plaisir des amateurs de bonne chère et de traditions. Plus de 50 exposants se sont réunis dans le centre-ville de Noisy-le-Grand les 11 et 12 mars derniers, à l'occasion du 10e marché campagnard. De quoi faire le plein de fromages, de charcuterie et de pain à l'ancienne. Malgré le froid, vous avez été nombreux à venir profiter des spécialités culinaires venues des quatre coins de France, des dégustations du cru 2005 des vignes du Clos Saint-Vincent et des animations. Un véritable week-end à la campagne !

RETOUR EN IMAGES

Sur les événements qui ont marqué ces dernières semaines...

/ EXPOSITION / « L'art à la rencontre du grand public », était le mot d'ordre de cette exposition, Art et Culture, inaugurée le 7 mars dernier par Michel Pajon, député-maire, au centre commercial des Arcades. Vingt artistes ont exposé leurs toiles, leurs sculptures de marbre, de plâtre, de matériaux de récupération... Entre deux magasins, le public, ainsi que Béatrice Cœurjoly, adjointe au maire et Rachid Zenaini, conseiller municipal, ont eu la surprise de cette rencontre imprévue avec l'art, aux quatre coins du centre commercial.

/ VISITE DU PRÉFET / Le 17 mars dernier, Michel Pajon, député-maire, et les élus de Noisy-le-Grand ont eu le plaisir de recevoir Jean-François Cordet, préfet de Seine-Saint-Denis. Une visite complète de la ville a été organisée, suivie d'une réunion de travail. L'occasion pour Michel Pajon de s'entretenir avec le préfet des sujets essentiels pour Noisy-le-Grand, tels que le développement économique, la sécurité ou encore l'aménagement des quartiers.

/ SOLIDARITÉ / Un cadeau gros comme un... Kangoo !
Le 23 mars dernier, les membres du Lions Club de Marne-la-Vallée / Noisy-le-Grand ont remis un véhicule Renault Kangoo à l'association des secouristes français La Croix blanche de Gournay-sur-Marne et de Noisy-le-Grand.

/ FÊTE DES GRANDS-MÈRES / Tango, valse, paso doble, petits gâteaux et bonne humeur... tels étaient les principaux ingrédients du thé dansant organisé par la ville, les 5 et 6 mars derniers à l'Espace Michel-Simon, à l'occasion de la fête des grands-mères. Michel Pajon, député-maire, et Mireille Le Bleis, adjointe au maire, ont ouvert le bal, avant que les séniors noiséens ne se laissent entraîner par le rythme de l'orchestre « Cocktail Passion ».

/ COMMÉMORATION / Le 19 mars dernier, le comité FNACA de Noisy-le-Grand a célébré le 24e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie. Une minute de silence a été observée devant le monument aux morts près de l'église Saint-Sulpice, à la mémoire des combattants. Après avoir salué les membres de l'association des anciens combattants, Michel Pajon, député-maire, a déposé une gerbe place du 19 mars 1962.

Votre avis nous intéresse !

/ PLAN LOCAL D'URBANISME / Vous avez été nombreux à vous exprimer à l'occasion de la consultation publique organisée par la Ville. Vos questions, vos suggestions et vos critiques témoignent de l'intérêt qu'ont les Noiséens pour l'avenir de Noisy-le-Grand. La Ville va désormais en tenir compte pour l'élaboration du PLU.

Jusqu'au 17 mars dernier, les Noiséens ont exprimé leurs réflexions sur le PLU en déposant leurs remarques dans l'urne mise à leur disposition à la Fabrique.

Améliorer la circulation des bus, augmenter le nombre de parcs dans la ville, le développement économique de Noisy-le-Grand signifie-t-il plus d'emplois pour les Noiséens ? A la lecture des avis exprimés par les centaines de Noiséens - à travers les formulaires mis à leur disposition, leurs courriers adressés au député-maire comme lors des trois réunions publiques, du 20 au 22 février dernier - la concertation initiée par la Ville à l'occasion du PLU a révélé non seulement la forte implication des habitants, l'intérêt qu'ils manifestent pour leur commune et leurs questionnements sur son avenir. Comment améliorer la circulation et les déplacements en ville ? A quelle croissance économique, commerciale ou démographique s'attendre pour les années à venir ? Comment s'élabore le PLU ? C'est autour de ces quatre grandes questions que se rassemblent la plupart des remarques émises par les Noiséens. A ces remarques, la Ville peut, d'ores et déjà, apporter des informations.

QUEL VISAGE POUR NOISY ?

Pour beaucoup de Noiséens, la préservation du tissu pavillonnaire est une question importante. Si les aménagements du centre-ville sont appréciés, certains aspects de cette rénovation peuvent, ici ou là, susciter quelques interrogations, notamment sur le développement des commerces et l'amélioration de la circulation. La réhabilitation des quartiers, en général, s'accompagne souvent du désir d'avoir de nouveaux équipements (crèches, écoles, gymnase...), de préserver le patrimoine architectural et la qualité des espaces publics (voirie). A cet égard, multiplier les espaces verts, en particulier en centre-ville, est une demande récurrente chez les Noiséens. L'ouverture au public du bois Saint-Martin et le projet de la Haute-Île ont fait l'objet de nombreuses questions.

Noisy demain

Le projet urbanistique de la Ville est fondé sur la diversité des quartiers et leur développement harmonieux qui ne remet pas en cause le tissu pavillonnaire. A l'image de ce qui a été réalisé dans la ZAC du Clos Saint-Vincent, la Ville souhaite prendre en compte l'aspect environnemental dans les nouveaux programmes d'aménagement, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau et la qualité paysagère, en multipliant les espaces verts, propi-

ces à la détente et à la convivialité. Le patrimoine naturel communal, à l'instar des bords de Marne et du bois Saint-Martin, est également privilégié. L'objectif de la commune est de mettre ces sites à la disposition de tous les Noiséens tout en assurant leur nécessaire préservation. L'ensemble de ces projets permettra de rendre la ville encore plus agréable à vivre.

COMMENT MIEUX CIRCULER DANS NOISY ?

Côté transports, la circulation et le stationnement sont les sujets qui font l'objet de nombreuses réactions de la part des Noiséens. Les transports en commun soulèvent bon nombre de questions, particulièrement lorsque sont évoqués le futur pôle multimodal et l'implantation de la gare routière. L'amélioration du plan de circulation des bus et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite fait en particulier partie des questions importantes qui évoquent, par exemple, l'aménagement de circulations douces dans la ville, vers les bords de Marne, et de passerelles vers la Haute-Île.

Une ville qui bouge

Améliorer la desserte autoroutière de Noisy-le-Grand, résorber les fractures créées par les grands axes qui traversent la ville, aménager un nouveau système de voirie, donner toute leur place aux circulations douces et aux transports en commun... Derrière ces objectifs, une même ambition : créer les conditions permettant de rendre la ville plus fluide, plus ouverte et plus respectueuse de l'environnement.
Noisy-le-Grand est d'ailleurs partie prenante dans toutes les instances de décisions dans le domaine des transports en commun et participe activement à l'élaboration des grands projets qui peuvent faciliter les déplacements des Noiséens et particulièrement ceux des personnes handicapées.

Certains Noiséens ont directement écrit au député-maire.

Prochaine étape de la concertation, après les réunions publiques du 20 au 22 février dernier, l'enquête publique qui se tiendra fin 2006 - début 2007.

COMMENT VA « GRANDIR » NOISY-LE-GRAND ?

Cette question est au cœur des préoccupations des Noiséens lorsque l'on évoque le développement économique, commercial et démographique de la ville. Les projets en cours sur les secteurs du Mont-d'Est et Maille Horizon (350 000 m² de bureaux supplémentaires), par exemple, vont-ils avoir des répercussions sur l'emploi local ? Des interrogations sont posées au sujet de la rénovation du centre-ville et du maintien des commerces de proximité. Mais les Noiséens s'interrogent sur l'augmentation de la population dans les années à venir qui aurait des conséquences sur les transports, la circulation et surtout le logement.

Le développement en question

La vitalité économique et commerciale de Noisy-le-Grand et les attraits de son territoire en font aujourd'hui la capitale économique de l'Est parisien. La ville veut encore améliorer et augmenter les capacités d'accueil des entreprises et des industries. Elle souhaite également développer les activités commerciales et de loisirs et parfaire son niveau d'équipement. Les emplois créés bénéficieront, bien entendu, aux Noiséens.
La population croît de manière stable et régulière, de 0,8 % par an, depuis quinze ans. De nombreux jeunes nés à Noisy souhaitent y rester. Il est important pour la Ville de permettre la poursuite de cette croissance naturelle, modérée mais régulière, qui conduira à une population de 75 000 habitants dans une dizaine d'années, en assurant un équilibre harmonieux entre les générations, un cadre et une qualité de vie pour tous.
Si le centre-ville a bénéficié des transformations les plus importantes, les autres secteurs de Noisy-le-Grand vont connaître, eux-aussi, des évolutions sensibles. En effet, le développement de la qualité de vie et du caractère spécifique de chacun des quartiers est essentiel pour promouvoir un aménagement solidaire et équilibré de l'ensemble du territoire noiséen.

LE PLU COMMENT ÇA MARCHE ?

Le principe de consultation a été salué par une large majorité des Noiséens qui se sont manifestés par centaines, au cours des trois réunions publiques, du 20 au 22 février dernier. Beaucoup ont également écrit directement au député-maire. Des dizaines d'autres ont fait part de leurs commentaires à travers les bulletins mis à leur disposition en mairie, ou déposés dans l'urne installée à l'exposition consacrée au PLU à la Fabrique, jusqu'au 17 mars. Certains ont souhaité davantage d'informations, notamment en direction des associations de riverains, ou des personnes à mobilité réduite. Mais la plupart des questions posées portaient sur les modalités de cette concertation et son calendrier.

PLU mode d'emploi

Afin de permettre à la population de s'impliquer sur le projet du PLU au cours de son élaboration, la Ville, conformément au vote du Conseil municipal qui a fixé les modalités de la concertation, a fait le choix de multiplier les supports d'informations : exposition, réunions publiques, plaquette très largement diffusée, articles dans Noisy Magazine.... Ce dispositif permet à chacun, y compris aux associations, de s'exprimer sur les enjeux, priorités et orientations que se fixera la ville pour organiser son devenir. Mais la concertation n'est pas terminée. Les Noiséens seront encore appelés à donner leur avis. D'ici l'été, les éléments principaux du projet final seront à nouveau portés à leur connaissance. Puis, fin 2006 - début 2007- se tiendra l'enquête publique officielle durant laquelle chacun pourra s'exprimer sur le projet. ■

Il était une fois dans l'EST

/ 3E RENCONTRES DE L'ACTEP / Si les projets intercommunaux peuvent paraître parfois abstraits, beaucoup d'entre eux auront des répercussions bien réelles sur la vie quotidienne des Noiséens. A commencer par le lycée international. /

La création d'un pôle multimodal permettra aux voyageurs d'accéder plus facilement aux transports en commun.

C'est bien connu, « l'union fait la force ». Les élus membres de l'Actep (voir Repères ci-contre) ont fait de cet adage un des principes fondamentaux de leur action. Leur objectif : dépasser les frontières administratives et les clivages politiques pour défendre ensemble les intérêts et les atouts de l'Est parisien. Réunis à l'occasion des 3e rencontres pour le développement de l'Est parisien, le 1er mars dernier à Fontenay-sous-Bois, les élus ont présenté les axes concrets de leurs travaux, à court et à long terme et notamment ceux qui visent à améliorer la vie quotidienne des Noiséens dans les années à venir.

Le lycée international, fer de lance de l'Est parisien

C'est officiel, il verra le jour à Noisy-le-Grand. Pôle d'excellence en matière de formation, porte ouverte sur le monde mais aussi élément d'attractivité régional, cet établissement a vocation à devenir un véritable moteur de développement économique pour Noisy-le-Grand et, au-delà, pour l'Est parisien (voir notre dossier page 16).

« Faire sauter » le bouchon A4/A6

En réponse aux perspectives de développement économique, l'Actep souhaite améliorer l'accessibilité au territoire. Priorité numéro 1 : résorber le bouchon A4/A86. L'Actep propose la réalisation d'une liaison autoroutière Nord/Sud au-delà de la Francilienne, c'est-à-dire un anneau supplémentaire en plus de la grande couronne, qui permettrait d'éviter le goulot d'étranglement au niveau de l'échangeur A86/A4/N104.

Une nouvelle gare RER-bus pour le Mont d'Est

L'accessibilité au territoire passe aussi par le développement des transports en commun, notamment les liaisons de banlieue à banlieue. Au cœur de cette problématique, l'essor économique de Noisy-le-Grand se traduit par une importante augmentation des voyageurs. C'est pourquoi, l'Actep soutient le plan de restructuration de la gare RER-bus du Mont d'Est. Ce projet intègre le réaménagement de la station RER actuelle et le déplacement de la gare routière. Cette reconstruction augmentera la capacité d'accueil de lignes de bus dont le TVM (Trans-Val-de-Marne), qui sera prolongé jusqu'à Noisy-le-Grand. Le déplacement de la gare routière permettra également au centre commercial régional des Arcades de doubler sa surface de vente actuelle, offrant un potentiel commercial unique dans l'Est parisien. Ces projets de longue haleine participeront au développement de Noisy-le-Grand, tout en profitant à l'ensemble du territoire. C'est dans cette démarche inédite que réside la force de cette association de 23 collectivités à cheval sur deux départements et qui entend créer la synergie qui inventera l'Est parisien de demain. ■

REPÈRES

Actep : Association des collectivités territoriales de l'Est parisien

2 départements : la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

10 communes de Seine-Saint-Denis : Bondy, Bagnolet, Montreuil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois, Romainville et Gournay-sur-Marne.

11 communes du Val-de-Marne : Bry-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville, Le Perreux-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne et Vincennes.

ÉCHOS DU CONSEIL – Séance du 2 mars 2006

Débat d'orientation budgétaire

Ce débat précède l'examen et le vote du budget annuel. Il permet d'informer de l'évolution de la situation financière de la collectivité et de permettre aux élus de discuter les orientations générales du budget primitif. Ainsi, la tendance générale de l'évolution de la situation financière de la ville au cours du cycle budgétaire 2000 - 2005 se caractérise par une maîtrise de la fiscalité et de l'endettement ainsi que de la croissance des dépenses courantes de fonctionnement.
Les orientations pour 2006 : une évaluation prudente des recettes de fonctionnement, un volume de dépenses de gestion courante des services compatible avec les objectifs précédents, tout en garantissant le niveau de qualité des prestations rendues aux Noiséens, la poursuite de l'effort d'équipement engagé au cours des exercices précédents.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Il s'agissait de débattre sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui s'inscrit dans le cadre du processus d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, qui a vocation à exprimer un véritable projet urbain.
Quatre thèmes étaient déclinés : les déplacements ; l'habitat, la solidarité, les équipements ; le développement économique, la place de la ville dans l'agglomération ; le paysage urbain et la qualité de vie.
Pour chacun de ces thèmes, des orientations ont été développées à partir des quatre axes suivants : la promotion de chaque mode de déplacement, la valorisation de la diversité des quartiers, le renforcement de la place de Noisy-le-Grand dans l'Est de la région Ile-de-France et l'optimisation du potentiel de qualité du site.

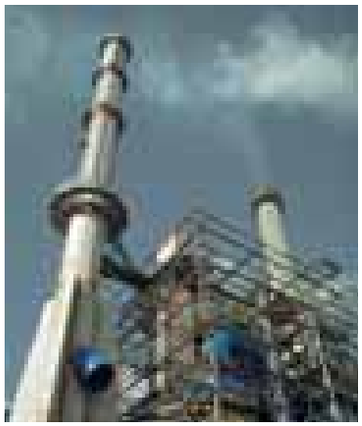

Noisy-le-Grand dit : « NON à l'incinération ! »

/ Pollution de l'air, nuisances, atteintes à la qualité de vie des Noiséens… les élus de Noisy-le-Grand s'opposent aux préjudices qu'induirait l'incinération des boues de l'usine d'épuration. Une enquête publique, lancée à la demande du syndicat chargé du traitement des eaux, est en cours jusqu'au 19 avril. La mairie invite donc tous les Noiséens à s'exprimer contre ce projet. /

Le traitement des eaux usées de Noisy-le-Grand est assuré par le SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne), qui gère l'usine d'épuration implantée sur la commune : Marne Aval. Le SIAAP souhaite procéder à la rénovation de ce site. Or, ce projet comprend la construction de deux nouveaux fours pour l'incinération des boues résiduelles résultant du traitement des eaux. Les rejets de fumées dans l'atmosphère de ces deux fours entraîneront des nuisances importantes pour le cadre de vie de nombreux Noiséens, notamment du fait des vents dominants. C'est pourquoi, le conseil municipal de Noisy-le-Grand avait adopté à l'unanimité, le 26 mai 2005, un vœu contre le projet d'incinération des boues de l'usine d'épuration.

Préserver l'environnement

« Nous voulons que soient trouvées des solutions alternatives, respectueuses de la qualité de vie des Noiséens. Le transport fluvial des boues, par exemple, éviterait les nuisances de l'incinération, tout en permettant que ces boues soient récupérées et utilisées par la filière agricole », explique Michel Pajon, député-maire. Autrement dit, la rénovation de l'usine doit s'inscrire dans une véritable logique de développement durable. L'enjeu : préserver la santé, l'environnement et la qualité de vie de tous les Noiséens. ■

COMMENT S'EXPRIMER CONTRE CE PROJET ?

- Remplir le registre d'enquête publique jusqu'au 19 avril, à la direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, 3 avenue Emile Cossonneau à Noisy-le-Grand : mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et les mercredis et samedis, de 9 h à 12 h.
- Ecrire au président de la commission d'enquête en préfecture de la Seine-Saint-Denis, M. Chaulet - direction du Développement durable et de l'Aménagement - bureau de l'Environnement - 1 esplanade Jean-Moulin, 93007 Bobigny Cedex.
- Rencontrer un membre de la commission d'enquête. Il recevra en personne les observations du public à la direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement de Noisy-le-Grand, le vendredi 7 avril, de 14 h à 17 h, et le mercredi 19 avril, de 9 h à 12 h.

« L'INCINÉRATION, UN PROCÉDÉ PEU PERTINENT »

/ INTERVIEW / Dominique Poux, ingénieur en traitement des déchets. /

Que pensez-vous du procédé d'élimination des boues par incinération ?
Les boues résiduelles sont composées à deux tiers d'eau et un tiers de matières sèches. Lorsqu'on les incinère, on dépense de l'énergie à brûler principalement… de l'eau. C'est donc un procédé peu pertinent. Par ailleurs, et surtout, la combustion transfère les polluants néfastes pour l'environnement et la santé dans les fumées, notamment des dioxines qui sont très toxiques et cancérigènes. Il existe bien sûr des systèmes d'épuration des fumées, mais en cas d'obsolescence, ce procédé peut être dangereux. Les cendres, qui contiennent aussi des polluants, risquent à leur tour de contaminer les sols et les nappes phréatiques si elles sont mal entreposées.

Quel procédé vous semble le plus approprié ?
A mon sens, la mise en décharge des boues, ou leur valorisation agricole, sont intéressantes car elles ne sont pas incinérées. Dans une décharge, lorsqu'elles sont stockées en milieu confiné, on évite le risque de pollution. En revanche, cette méthode pose le problème du transport des boues ; les décharges sont en général éloignées des villes. Par camion c'est assez long et… polluant. L'idéal est de pouvoir transporter les boues par péniches. Dans ce cas, on réduit la pollution, on économise de l'énergie et on évite les nuisances sonores des camions. Avec 1 kg de carburant, sur un kilomètre, on peut transporter 50 tonnes de déchets par camion, contre 200 tonnes avec une péniche.

En effet, pour construire une ville qui réponde aux besoins de ses habitants dans une perspective de développement durable, il faut penser l'aménagement de demain sous ses différents aspects : l'habitat, les équipements, les déplacements, le développement économique…

Le bois Saint-Martin

La municipalité considère le bois Saint-Martin comme l'élément majeur de la ceinture verte régionale dans le secteur de l'Est parisien. La ville a donc approuvé le principe d'ouverture au public de ce bois et sollicité auprès du département de Seine-Saint-Denis l'instauration d'une zone de préemption sur l'ensemble de ce massif permettant une protection de celui-ci au titre des espaces naturels sensibles. Il a été convenu avec l'Agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France et la région Ile-de-France elle-même d'introduire une nouvelle procédure d'acquisition par voie de DUP, après avoir défini conjointement les principes d'acquisition, d'aménagement et de gestion de ces espaces. Ceux-ci portent sur les périmètres d'acquisition, la gestion des espaces et des usages futurs, l'aménagement du bois, la programmation et l'aménagement des équipements et de leurs espaces extérieurs.

Les échos du conseil municipal du 30 mars dernier paraîtront dans le prochain numéro de *Noisy Magazine*

Le compte-rendu intégral du conseil est affiché sur l'ensemble des panneaux administratifs de la ville. Il est également téléchargeable sur www.noisylegrand.fr

Le prochain conseil municipal aura lieu le 27 avril à 19 h 30 à l'hôtel de ville

PAROLES du 9-3

Le vendredi 7 mars dernier, les jeunes de Seine-Saint-Denis, parmi lesquels des Noiséens, se sont exprimés toute la journée sur l'antenne de France Inter.

/ **RADIO** / Les jeunes de Seine-Saint-Denis ont été les invités de France Inter, le 17 mars dernier, de 6 h à 21 h. Des collégiens de Pantin, Bobigny, Neuilly-sur-Marne et de Noisy-le-Grand se sont exprimés sur les ondes à travers des reportages, des témoignages et des débats dans toutes les émissions de la journée. « Tous aux Postes », l'initiative lancée par la Fondation 93, a permis à ces jeunes de raconter leur quotidien, leur vécu, à l'exemple de Thomas, 13 ans, élève de 4e au Collège Victor Hugo de Noisy-le-Grand. Passionné de livres, Thomas a pu faire partager aux auditeurs son amour de la littérature fantastique, contre l'avis de sa maman qui préférerait « qu'il lise du Zola ». Au-delà de son témoignage personnel, Thomas a travaillé en classe sur le thème des origines et des cultures, et nous a expliqué comment, parfois, être français des Antilles, « c'est zarbi » comme il dit. ■

AIDEZ l'association des chiens guides d'aveugles

/ **SOLIDARITÉ** / Depuis sa création en 1980, l'Ecole des chiens guides d'aveugles forme plus de 550 chiens guides, remis gratuitement aux déficients visuels. Son rôle est double : assurer l'éducation du chien, mais aussi préparer les déficients à devenir maître de leur chien. Le financement de la formation d'un animal (environ 15 000 euros par an) est assuré exclusivement par des subventions et des dons de particuliers. Vous pouvez aider l'école, association loi de 1901 affiliée à la Fédération française des associations et écoles de chiens guide d'aveugles (FFAC), par vos dons, en devenant famille d'accueil ou bénévole de l'association. Prochainement, l'école de Paris organise une journée portes ouvertes le dimanche 14 mai de 10 h à 18 h ainsi qu'une manifestation « le chien guide dans la ville », du 18 mai au 10 juin. ■

✱ Renseignements : Ecole de chiens guides d'aveugles et malvoyants de Paris et de la région parisienne 105 avenue Saint-Maurice 75012 Paris - 01 43 65 64 67 www.chien-guide-paris.asso.fr

L'AGENDA DE Michel Pajon

Chaque mois, Noisy magazine rend compte des principaux rendez-vous du député-maire du mois précédant la parution du journal. **Chaque jeudi** de 18 h à 19 h, vous pouvez joindre directement Michel Pajon en composant le **0 800 816 816** (numéro vert gratuit).

/ **1ER MARS** / Michel Pajon participe, à Fontenay-sous-Bois, aux 3e Rencontres de l'Est parisien, journée organisée par l'Actep, au cours de laquelle Monsieur Jean-Paul Huchon annonce le choix de Noisy-le-Grand pour accueillir le lycée international.

/ **5 ET 6 MARS** / Fête des Grands-Mères à l'Espace Michel-Simon.

/ **7 MARS** / Michel Pajon préside l'inauguration de l'exposition Art et Culture, au centre commercial régional des Arcades.

/ **8 MARS** / Réunion de travail sur la préparation de la visite du préfet de Seine-Saint-Denis, le 17 mars.

/ **10 MARS** / Michel Pajon reçoit Mesdames Fournier, Scribot et Vogyela récemment élues membres du CRCCH [Conseil régional consultatif des citoyen(ne)s handicapé(e)s], au conseil régional d'Ile-de-France. / Déjeuner de fin de travaux de la crèche « Le Petit Prince ».

/ **11 ET 12 MARS** / Marché campagnard en centre-ville.

/ **13 MARS** / Michel Pajon reçoit Monsieur Philippe Piraux, nouveau sous-préfet du Raincy.

/ **14 MARS** / Michel Pajon réunit les maires-adjoints dans le cadre de la préparation du budget municipal.

/ **16 MARS** / Michel Pajon reçoit Monsieur Hervé Masurel, récemment nommé préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis. / Michel Pajon préside la cérémonie de remise des médailles au personnel communal.

/ **17 MARS** / Michel Pajon reçoit Monsieur Jean-François Cordet, préfet de Seine-Saint-Denis. Une visite complète de la ville de Noisy-le-Grand est organisée, suivie d'une réunion de travail.

/ **19 MARS** / Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie.

/ **20 MARS** / Michel Pajon participe à une réunion de travail relative au dossier ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

/ **21 MARS** / Michel Pajon préside le Bureau municipal.

/ **23 MARS** / Réunion de travail sur l'îlot Marché / Réunion de présentation des principes d'aménagement du quartier de la Butte-Verte avec I3F et la société Eiffage.

/ **25 MARS** / Michel Pajon assiste au Gala de Boxe organisé par le Boxing Club et la ville de Noisy-le-Grand, au Gymnase des Yvris.

/ **27 MARS** / Miche Pajon participe à une réunion de bureau de l'Actep (Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien). / Michel Pajon inaugure l'@telier, espace numérique situé rue de la République, près de l'Espace Michel-Simon.

/ **29 MARS** / Inauguration du forum Emploi « Commerces - Tertiaire » au centre commercial régional des Arcades.

/ **30 MARS** / Michel Pajon préside le conseil municipal.

EN BREF...

Devoir de mémoire

/ **COMMÉMORATION** / Les membres des différentes associations, d'anciens combattants et victimes de guerre se réuniront cette année encore pour célébrer le 61e anniversaire de la victoire des forces alliées, place du 8 mai 1945, à l'ancien et au nouveau cimetière, au monument aux morts.

Pour y participer : 9 h 30, rassemblement devant l'hôtel de ville. A 9 h 40, un départ en car est prévu pour les personnes désirant se rendre aux différentes cérémonies. La matinée sera clôturée par un vin d'honneur à l'hôtel de ville.

Déchets verts, c'est parti !

/ **ENVIRONNEMENT** / La collecte des déchets verts est avancée au lundi 10 avril. Pensez à sortir vos sacs dès le dimanche soir, dans lesquels vous déposerez brindilles, fleurs fanées, feuilles mortes, tonte de gazon et branches en fagot ficelées d'un mètre maximum. Seuls les sacs transparents fournis par la Ville et les fagots seront ramassés. Pour les troncs, palettes et autres matériaux en bois, le dépôt s'effectue directement en déchetterie.

✱ **Renseignement 0 800 029 012**

Simplifiez-vous la vie

/ **FORMALITÉS** / La direction générale des impôts a mis en place cette année un système de déclaration de revenus préremplie. Vous recevrez votre document début mai comprenant le montant prérempli de vos salaires et retraites.
Il vous suffira de vérifier et de signer votre déclaration avant de l'adresser à votre centre des impôts habituel.

✱ **Renseignements : 01 48 96 53 00**

Recensement des oiseaux des basses-cours

/ **GRIPPE AVIAIRE** / Conformément à l'arrêté du 24 février 2006 pris par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès des services de la ville (service Hygiène - 01 45 92 53 10 / 73) en remplissant une fiche de recensement. Ces dispositions concernent les petits élevages d'oiseaux et les volailles de basses-cours. Les personnes possédant des oiseaux (canaris, perruches, ...) vivant en permanence à l'intérieur des domiciles ou des bureaux ne sont pas tenues de faire cette déclaration.

AG de l'AVEN

/ **TROISIÈME ÂGE** / L'AVEN (Association Vermeil d'Entr'aide Noiséenne) tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 26 avril à 14 h, salle Gérard-Philipe, 22 avenue Emile-Cossonneau.

✱ **Renseignements : AVEN 01 45 92 75 08**

Déclaration de ressources

/ **DROITS** / La Caf envoie à ses allocataires un formulaire de déclaration de ressources à compléter et renvoyer. Vous pouvez le remplir en ligne sur le site www.caf.fr à l'aide de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel. Cette déclaration sert au calcul du montant des allocations soumises à conditions de ressources pour la période du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007. Elle est indispensable pour bénéficier des prestations auxquelles vous avez droit.

✱ **Renseignements : CAF 0 820 25 93 10 ou www.caf.fr**

Faire garder vos enfants

/ **PETITE ENFANCE** / Vous souhaitez faire garder votre enfant mais ne savez pas comment vous y prendre. Comment trouver une assistante maternelle ? Comment faire une fiche de paie ? Quel tarif pratiquer ? L'association Bout'chou répondra à toutes vos interrogations sur ce sujet le vendredi 28 avril, de 9 h à 11 h, dans les locaux de la PMI, 15 rue de l'Université.

✱ **Renseignements : Cathy Tartarit 01 43 05 15 73**

Un cadeau de bienvenue bien enveloppé

La Poste édite une série d'enveloppes pré-timbrées à l'effigie du second lycée international d'Ile-de-France, afin de célébrer son implantation prochaine à Noisy-le-Grand. Ces enveloppes sont disponibles dans les bureaux de poste de Noisy centre, les Arcades, les Richardets et le Champy, au prix de 6,04 € le lot de dix.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Carla Thomas (28 janvier)
Alexandre Brechenmacher (8 février)
Enzo Tizzaoui (8 février)
Ismaël Touray (11 février)
Lola Thomas (11 février)
Lucas Boulay (12 février)
Rania Essefi (14 février)
Léa Da Silva (16 février)
Fanta Sagna (16 février)
Killian Martins-Garcia (17 février)
Gabriel Ranger (18 février)
Harshitha Neethirajah (20 février)
Atish Peerthy (20 février)

MARIAGES

Karim Gamouri et Nadia Abbaci (18 février)

DÉCÈS

Maurice Duponchel (14 février)
Dominique Leborgne (16 février)
Pascale Buisson épouse Piochot (21 février)

HOMMAGE
à Frédéric Duffrene

Frédéric Duffrene, conseiller municipal de Noisy-le-Grand de 1995 à 2001, est décédé le 20 mars dernier à l'âge de 46 ans. Représentant « Les Verts », Frédéric Duffrene avait été désigné conseiller municipal délégué en charge des Transports et des Commissions communales de Sécurité en 1997. Très attaché à Noisy-le-Grand, Frédéric Duffrene avait assumé ses fonctions d'élu avec un très grand sens des responsabilités.
La rédaction de Noisy Magazine et, à travers elle, le député-maire, les élus et le personnel communal s'associent à la peine de sa famille et de ses proches et présentent à son épouse, Sylvie Duffrene, conseillère régionale d'Ile-de-France et conseillère municipale de Noisy-le-Grand ainsi qu'à ses enfants, leurs très sincères condoléances. ■

Noisy en classe INTERNATIONALE

/ Tout vient à point à qui sait attendre. C'est désormais officiel, après quatre ans d'intense mobilisation, la ville de Noisy-le-Grand et l'Actep* voient leurs efforts récompensés : le premier lycée international de l'Est francilien verra le jour à Noisy-le-Grand. Une formidable opportunité pour la ville et les jeunes Noiséens. /

* lire notre article page 12

Le 1er mars dernier, au cours des 3e rencontres de l'Est parisien, Jean-Paul Huchon (à d.) annonçait la venue du lycée international à Noisy-le-Grand, à la grande satisfaction de Michel Pajon, député-maire.

Le suspense a pris fin le 1er mars dernier, au cours des 3e rencontres de l'Est parisien à Fontenay-sous-Bois, lorsque Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé, en avant première, le choix du site de Noisy-le-Grand. Le 17 mars, l'assemblée régionale entérinait cette décision. Le lycée international accueillera près de 2 000 élèves issus de Noisy-le-Grand, de l'Est parisien, d'Ile-de-France mais aussi de l'étranger. Au total, dix langues seront enseignées dans cet établissement d'excellence. Il comprendra un collège, un lycée, un internat, ainsi que des équipements culturels et sportifs de qualité. Situé dans le nouveau secteur d'activités de la ville, la ZAC Maille Horizon, il sera réalisé en deux tranches : une première phase de 800 places et 150 places en internat, puis une seconde de 400 places avec l'extension de l'internat jusqu'à 300 places, et un collège de 600 places. L'ensemble devrait ouvrir d'ici 2010-2012.

Répondre à une forte demande

Qu'il s'agisse d'accès à l'emploi, de mobilité internationale ou d'ouverture culturelle, la maîtrise des langues étrangères est aujourd'hui essentielle dans la formation des citoyens. Or l'Ile-de-France est à ce jour relativement dépourvue en matière d'enseignement des langues. Le seul lycée international de la région comparable à celui qui sera créé à Noisy-le-Grand, situé à Saint-Germain-en-Laye, refuse 1 000 élèves par an pour 2 000 places offertes. De plus, la grande majorité des établissements qui proposent des classes internationales est localisée à Paris ou en banlieue ouest, ce qui en rend l'accès difficile pour certaines familles. C'est pour pallier cette situation que l'Actep a lancé en 2002, sous la présidence de Michel Pajon, le projet d'un grand lycée international à l'est de Paris.

Un pôle d'excellence pour les jeunes de l'Est parisien

30 % des élèves seront issus des communes de l'Actep. Qui plus est, cet établissement permettra un apprentissage linguistique renforcé et constituera le cœur d'un réseau d'enseignement des langues irriguant tout l'Est parisien. C'est donc l'ensemble des élèves du territoire qui bénéficiera de son implantation. Par ailleurs, en tant

/ INTERVIEW / **Jean-François Voguet, sénateur-maire de Fontenay-sous-Bois, président de l'Actep** /

« Favoriser l'accès à un pôle de formation d'excellence »

Noisy Magazine : Quels seront les bénéfices de l'implantation du lycée international pour les jeunes des communes de l'Actep ?

Jean-François Voguet : 87 % des établissements qui proposent des classes internationales sont situés à Paris ou en banlieue ouest. C'est pourquoi nous avons voulu rééquilibrer l'Est en terme d'équipements. Nous avons insisté également sur le recrutement. Parmi les 2000 élèves, 1/3 seront franciliens, 1/3 seront

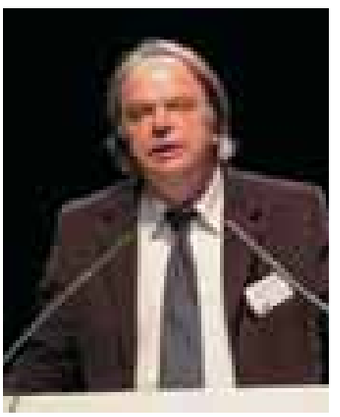

issus des villes de l'Actep et 1/3 seront des élèves étrangers. Nous serons extrêmement vigilants sur cette question. Pour les élèves de l'Est parisien, cela sera l'occasion d'avoir accès à un pôle de formation d'excellence tout comme à un réseau d'enseignement linguistique.

NM : Quels sont les objectifs de l'Actep concernant l'enseignement des langues dans l'Est parisien ?

J-FV : On sait combien nous avons du retard sur l'enseignement linguistique en France. Il nous faudra travailler avec l'Education nationale et le Rectorat pour réfléchir à donner cet enseignement en amont, beaucoup plus tôt dans la scolarité, en y mettant de vrais moyens. Car nous proposons que le lycée dispense l'enseignement de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, du portugais, de l'italien, de l'arabe, du chinois, du coréen, du japonais et du français pour les élèves non francophones.

qu'établissement d'envergure régionale et nationale, le lycée international doit remédier à un double déficit d'image et d'équipement de l'Est par rapport à l'Ouest parisien. Il deviendra ainsi l'équipement phare de l'Est francilien.

Une locomotive pour l'économie locale

En offrant une infrastructure de qualité aux habitants comme aux entreprises, le lycée international renforcera l'attractivité de Noisy-le-Grand. Ce sera notamment un atout majeur pour soutenir l'internationalisation de l'économie et le développement de l'emploi. Un lycée international est en effet un critère important pour les entreprises étrangères et nationales qui envisagent de s'implanter à Noisy-le-Grand. Il permet la scolarisation des enfants de salariés étrangers, contribue à répondre aux besoins en personnels bilingues et trilingues et incite à l'installation de nouveaux habitants. A plus d'un titre, l'implantation de cet établissement marquera une étape supplémentaire dans le développement de l'Est parisien, dont Noisy-le-Grand devient, plus que jamais, le fer de lance. ■

Le site de Maille Horizon a été retenu pour accueillir le futur lycée international de Noisy-le-Grand.

/ INTERVIEW / **Gérard Robert, proviseur du lycée international de Valbonne.** /

« UN RÔLE MOTEUR POUR LES JEUNES ET LE SECTEUR »

Situé près de Nice et de la technopole Sophia-Antipolis, le lycée international de Valbonne a été un des tout premiers établissements du genre établi en France. Son proviseur précise, dans l'interview qu'il a accordée à Noisy Magazine, quelles sont les spécificités de son établissement.

Noisy Magazine : En quoi votre lycée est-il différent des autres ?

Gérard Robert : Le Centre international de Valbonne se distingue des collèges et lycées français traditionnels par sa mission d'accueil d'enfants dont les parents, Français expatriés ou étrangers, ont opté pour une scolarisation en cursus français. Nous accueillons beaucoup d'enfants dont les parents travaillent sur le site de Sophia-Antipolis. Nous comptons aussi, parmi nos effectifs, des élèves « franco-français » du secteur, admis sur test de langue en sixième et en seconde. Au total, une cinquantaine de nationalités sont représentées au sein de notre établissement.

NM : Quels sont les avantages d'un cursus suivi dans un lycée international ?

GR : Les élèves bénéficient d'un enseignement intensif en langue vivante. Lorsqu'ils entrent en sixième dans notre établissement, ils terminent le collège en étant quasiment bilingues. Par ailleurs, des échanges de plusieurs mois sont organisés avec des établissements étrangers, dans le cadre de partenariats. Par la suite, les élèves sont capables de suivre très facilement des études à l'étranger et sont prisés par les universités, notamment anglaises et américaines. Au quotidien, l'environnement multiculturel dans lequel ils évoluent est source d'enrichissement et d'ouverture sur le monde. Et pour les étrangers, cette formation internationale permet d'éviter qu'il y ait une rupture avec les études engagées dans leur pays d'origine.

NM : Au niveau local, quel a été l'impact de l'implantation de votre établissement ?

GR : Il participe à l'attractivité du territoire. Dans l'argumentation de vente des aménageurs de la technopole, la présence du lycée international sur la zone intervient en deuxième position après celle de l'aéroport Nice-Côte-d'Azur, en tant qu'élément de décision d'implantation. Par ailleurs, l'établissement joue un rôle moteur au niveau du tissu scolaire local. Deux sections internationales se sont ouvertes dans les collèges du secteur, suite à la création du lycée international. Et globalement, notre établissement « tire vers le haut » les jeunes car suivre un cursus international, c'est très exigeant. Par conséquent, nous obtenons d'excellents résultats en langues, comme dans l'ensemble des matières.

/ INTERVIEW / **Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile-de-France** /

« UN PROJET AMBITIEUX ET INDISPENSABLE AUX CITOYENS DE DEMAIN »

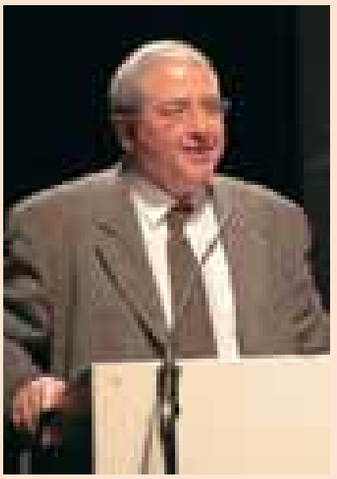

Noisy Magazine : Quels ont été les éléments déterminants dans le choix du site de Noisy-le-Grand ?
Jean-Paul Huchon : Trois communes de l'Actep* - Noisy-le-Sec, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand - nous ont proposé des sites qui étaient tous de grande qualité. Le choix a donc été difficile. Ce qui a plaidé en faveur de Noisy-le-Grand, c'est tout d'abord la proximité d'une gare routière et de la gare du RER A Noisy-Mont-d'Est, qui rendent cet équipement immédiatement accessible aux futurs utilisateurs. Par ailleurs, le terrain proposé étant en partie sur Bry-sur-Marne, cela permet de situer cet équipement en limite des deux départements qui sont intéressés au projet : la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, tous deux membres de l'Actep.
**Lire à ce sujet notre article page 12.*

NM : Ce choix, c'est aussi un rééquilibrage en faveur de l'Est parisien en matière d'équipements...
J-PH : Il existe actuellement un lycée en Ile-de-France comparable au futur lycée de Noisy-le-Grand, à Saint-Germain en Laye, comprenant 12 sections internationales. A cela, s'ajoutent deux autres établissements, de nature différente, à Sèvres et à Buc. Ils sont tous trois situés à l'ouest. Il y avait donc nécessité de rééquilibrer l'offre de formation dans ce domaine en créant un établissement de ce type à l'est. Mais notre volonté d'accroître et d'améliorer les possibilités de scolarisation, sur la Seine-Saint-Denis notamment, va au-delà de ce lycée. Ainsi l'assemblée régionale a voté le 17 mars une adaptation de son programme prévisionnel des investissements (PPI) qui prévoit la création de capacités d'accueil supplémentaires : de nouveaux lycées à Neuilly-sur-Marne, sur la zone de Plaine commune, l'extension du lycée Aristide-Briand au Blanc-Mesnil, la création d'un EREA* à Noisy-le-Sec.
**Etablissement régional d'enseignement adapté.*

NM : Quels bénéfices vont tirer les jeunes de Noisy-le-Grand et des communes de l'Est parisien de ce lycée international ?
J-PH : Ce lycée doit profiter à tous et en premier lieu aux élèves du secteur à qui j'ai souhaité que des formations de proximité puissent être offertes à l'intérieur de celui-ci. Un tiers des places leur sera réservé. Ceux qui sont bilingues pourront bien évidemment intégrer les sections internationales pour lesquelles le bilinguisme est requis. Ceux qui ne le sont pas intégreront des classes « traditionnelles ».
Quel que soit le type de formation que ces jeunes suivront, la cohabitation avec des jeunes d'autres pays, d'autres cultures, sera un avantage dans leur formation intellectuelle et de citoyen. Nous avons aujourd'hui, plus que jamais, besoin de partager les richesses culturelles des uns ou des autres pour éviter tous les replis sur soi, réducteurs et dangereux. C'est un projet ambitieux et indispensable pour les citoyens de demain.

NM : Vous avez salué le travail mené par les élus membres de l'Actep, parmi lesquels Michel Pajon. Quel rôle ont-ils joué dans l'aboutissement de ce projet ?
J-PH : Ils ont joué un rôle déterminant. Ils ont convaincu tous les partenaires et notamment l'Etat, de la nécessité de ce projet. Ce n'était pas forcément simple, car les investissements financiers sont importants.
C'est avec eux que nous avons, étape par étape, élaboré ce dossier. Et c'est bien sûr avec eux que nous allons le mener à terme.

/ INTERVIEW / **Françoise Le Goff, directrice de la communication de DIAC - RCI Banque, filiale de Renault implantée à Noisy-le-Grand.** /

« UN VÉRITABLE ATOUT POUR NOS COLLABORATEURS »

Noisy Magazine : Pour votre société, quel intérêt revêt la création d'un lycée international à Noisy-le-Grand ?
Françoise Le Goff : RCI Banque est implanté dans 22 pays et les mouvements de personnel sont nombreux au sein du groupe. Parmi nos collaborateurs étrangers qui viennent travailler à Noisy-le-Grand, beaucoup d'entre eux scolarisent leurs enfants au lycée international de Saint-Germain-en-Laye. De même, les Français qui sont partis en mission à l'étranger, lorsqu'ils reviennent, inscrivent leurs enfants dans cet établissement. Ils continuent ainsi à étudier la langue du pays dans lequel ils résidaient. Mais la distance est problématique. S'il y a un lycée à Noisy-le-Grand, ils pourront se rapprocher de leur lieu de travail. La présence d'un établissement international à proximité de l'entreprise est un véritable atout, au même titre que la présence de transports. Pour nous, ce sera un argument très important pour faire venir des collaborateurs à Noisy-le-Grand.

La MÉDIATHÈQUE dans tous ses éclats

/ Eclats de voix, éclats de vers, éclats de lire... Loin de l'image poussiéreuse et austère de la bibliothèque d'autrefois, la Médiathèque affiche ses atouts : l'écrit bien sûr, mais aussi l'image, la musique et toute la palette du multimédia, sans oublier des rencontres et des spectacles. Un lieu plein de vie et de découvertes accessible à tous. /

Feuilleter une BD, un magazine, emprunter un film... La Médiathèque est un espace culturel accessible à tous, où les Noiséens peuvent venir se détendre, s'informer ou découvrir des œuvres diversifiées.

On entre dans la Médiathèque comme on entre dans un roman ou dans un film, en ouvrant une fenêtre sur le monde. Monde imaginaire, monde contemporain, musical ou animé... Un mot vient immédiatement à l'esprit : « diversité ». Celle des supports, tout d'abord : du livre au cd-rom interactif, en passant par la vidéo et la presse spécialisée. Avec près de 180 000 documents, dont 20 000 CD et 3 000 DVD, la Médiathèque offre un large éventail de ressources et de loisirs aux Noiséens. Celle de l'offre culturelle, ensuite, qui répond à toutes les envies et les motivations, aussi différentes soient-elles, pour le plus grand nombre.

La Médiathèque est aussi un lieu de spectacles.

Tous les goûts sont permis

« *La Médiathèque n'est pas un espace réservé aux mordus de littérature,* explique Claire Presse, sa directrice. *Certains empruntent des partitions musicales, d'autres choisissent des livres pratiques qui apprennent à reconnaître un bon vin ou à bricoler chez soi. Les DVD ont aussi beaucoup de succès, notamment parce que nous proposons des films que l'on ne trouve pas facilement en vidéo club.* » Christophe, lui, est venu à la Médiathèque afin de préparer un voyage de trois semaines en Chine : « *Grâce aux conseils de la bibliothécaire, j'ai trouvé un guide de voyage très complet, un DVD sur la ville de Pékin et un livre sur l'art chinois qui me permettra de mieux apprécier et comprendre les sites que je vais visiter là-bas.* » Et puis, il y a ceux, comme Leila, qui viennent à la Médiathèque pour se détendre, tout simplement : « *Je trouve que l'endroit est très agréable. C'est lumineux, confortable et accueillant. Quand je viens emprunter un livre, si j'ai le temps, j'en profite pour m'installer au calme, dans le coin lecture, face à la baie vitrée et je commence à bouquiner sur place.* »

Accès à la « culture plaisir »

A l'étage consacré à la jeunesse, les enfants profitent d'un espace adapté, à la fois ludique et pédagogique : des livres à leur hauteur, des couleurs vives, des présentoirs décorés de quelques marionnettes, des coussins en forme de tortue et de coccinelle... Tout est fait pour que la Médiathèque soit un lieu convivial pour les petits comme pour les grands. Une relation de proximité avec les Noiséens qui se retrouve également dans les animations proposées : projections de film, séances de conte, concerts et spectacles sont organisés dans un esprit de détente et de partage. Claire Presse résume cette volonté en une phrase explicite : « *Notre état d'esprit, c'est celui de la « culture plaisir », source d'enrichissement et d'évasion pour tous* ». ■

Un étage pour l'Accueil, un autre pour la Bibliothèque adultes, un troisième pour celle des jeunes et un dernier étage consacré à l'Espace musique et cinéma... En tout, 180 000 documents sont disponibles à la Médiathèque : livres, journaux, CD, CD-Rom et DVD sur tous les sujets possibles !

INSCRIPTION À LA MÉDIATHÈQUE

36 rue de la République à Noisy-le-Grand.

Pour vous inscrire il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

La Médiathèque a mis en place, en 2006, des tarifs simplifiés pour en faciliter l'accès.

Tarifs pour une année à partir de la date d'inscription :

- Livres jeunes : gratuit
- Multimédia jeunes : 20 euros
- Livres adultes : 5 euros, gratuit pour les demandeurs d'emploi
- Multimédia adultes : 33 euros
- Livres + multimédia adultes : 38 euros

HORAIRES D'OUVERTURE

Bibliothèque Adultes-Adolescents / Espace musique et cinéma
Mardi et Vendredi 14 h-19 h
Mercredi et Samedi 10 h-19 h
Jeudi 16 h-19 h

Bibliothèque Jeunesse
Mardi et Vendredi 16 h-19 h
Mercredi et Samedi 10 h-19 h
Jeudi 16 h-19 h

BIBLIOBUS

Dans les quartiers, vous avez rendez-vous avec le Bibliobus extensible multimédia, un prototype unique en France qui propose plus de 6 000 documents, avec des espaces de lecture et d'écoute. Vous trouverez ses horaires de passage dans le « Guide de la ville » ou sur le site internet www.noisylegrand.fr.

Renseignements : 01 55 85 09 10

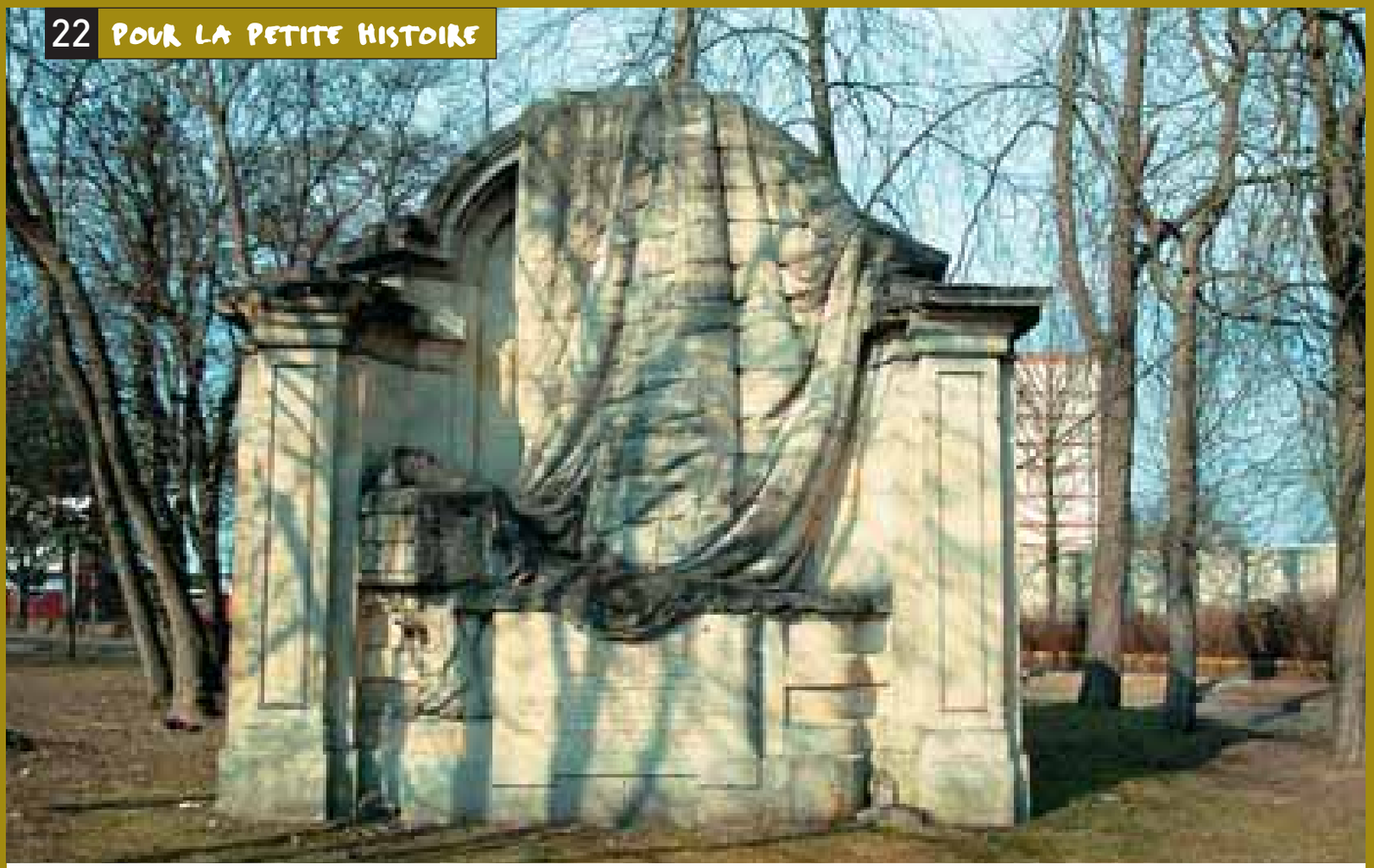

Le monument, en mémoire de cet événement tragique, a été édifié en 1939 à quelques mètres de l'endroit où le ballon s'est écrasé.

Trop près du CIEL

/ L'histoire de Noisy-le-Grand est marquée par des événements heureux et malheureux. La rue du Ballon à Noisy-le-Grand garde l'empreinte d'une journée dramatique, en avril 1913, quand cinq jeunes hommes périrent à bord d'un ballon sphérique. /

Noisy fut le siège d'une catastrophe au début du siècle. Une ascension ludique dans les airs s'est muée en tragique accident le 17 avril 1913. Montés dans un ballon Zodiac piloté par Jacques Aumont-Thiéville, les cinq passagers ont trouvé la mort. D'après les témoins de l'époque, le temps était incertain, les averses brutales. La nacelle aurait traversé une violente averse de grêle avant d'être projetée contre le mur d'une maison. Parmi les aéronautes, on dénombre quatre aviateurs militaires : les capitaines Clavenad et de Noüe, le lieutenant de Vasselot et le sergent Richy. Pour faire la lumière sur ce drame, André Schelcher est chargé d'une enquête par l'aéro-club de France. D'où il ressort que le trajet mortel du ballon s'est déroulé sur 10 km, avant une descente vertigineuse et une chute au sol. C'est à Fontenay qu'il aurait été plaqué à terre par la violence de la tempête.

La balade vire à la tragédie

A partir de 1910, le ministère de la Guerre avait institué des ascensions en ballon libre pour les pilotes de l'aviation militaire. Il s'agissait pour les aviateurs d'un entraînement au séjour prolongé en l'air, au repérage par les cartes et par la vue aérienne de la terre. Ils pouvaient ainsi développer leur connaissance de l'atmosphère. Le ballon libre constituait alors une bonne méthode.

En ce 17 avril, le vent soufflait de l'ouest, faisant traverser Paris aux sphères. 180 kg de lest sont à la disposition des cinq aéronautes lors du départ au parc de l'aéro-club de France à Saint-Cloud. Il est 14 h 10. A 14 h 20, les jeunes pilotes passent la tour Eiffel à 840 mètres. Des témoins racontent qu'ils ont vu le ballon disparaître vers l'Est de Paris dans un nuage, tandis que la pluie et le vent se font plus violents.

La promenade dans les airs se transforme en tragédie à 14 h 40. A Fontenay-sous-Bois, le guide-rope, grosse corde de 120 mètres, traîne sur l'agglomération, la nacelle rasant les toits. Jacques Aumont-Thiéville, le pilote, était probablement à court de lest. Il tenta d'alléger le ballon en détachant le guide-rope. Rien n'y fait. Il s'écrase contre une maison. Ce choc fut probablement fatal à trois passagers assommés et tués, dont Jacques. Après le décès de ce dernier, seul compétent en pilotage de ballon, la catastrophe est inéluctable. La nacelle heurte un mur, puis un toit avant de traverser la forêt de Nogent. Elle passe au-dessus du fort de Villiers puis se dégonfle et s'abat avec une vitesse terrible. Toute la France fut choquée par ce drame qui causa la mort de cinq jeunes gens. M. et M^me^ Louis Raphaël Cahen d'Auvers offrirent à l'aéro-club de France une parcelle de terrain. Un monument y fut érigé en 1939 à quelques mètres de l'endroit où s'abattit la nacelle. ■

Défendre les droits des HANDICAPÉS

/ INTERVIEW / Chaque jour, des citoyens apportent leur dynamisme et leurs idées créatives pour changer le cours des choses. Noiséenne depuis plus de quinze ans, Nicole Fournier s'est engagée au côté des personnes handicapées pour l'égalité des droits. /

Noisy magazine : Quel sens donnez-vous à votre engagement ?
Nicole Fournier : Je suis sourde et j'ai été élue dans la Seine-Saint-Denis pour siéger pendant cinq ans au premier Conseil régional consultatif des citoyens handicapés de l'Ile-de-France (CRCCH), au collège handicap sensoriel. Mon expérience professionnelle depuis 1981, au ministère de la Culture au Centre Pompidou à Paris, et ma participation aux groupes de travail Culture & Handicap ont motivé mon engagement. Rendre accessible un lieu, une activité culturelle aux personnes handicapées, c'est aussi le rendre accessible à tous.

Nicole Fournier est membre du Conseil régional consultatif des citoyens handicapés. Elle a été reçue par Michel Pajon, député-maire, le 10 mars dernier, en compagnie de ses collègues représentantes du CRCCH, Michelle Scrybot et Alice Vogyela pour évoquer les actions de la Ville en faveur des personnes handicapées.

NM : Comment s'exerce l'action du conseil ?
NF : Le CRCCH est une instance représentative. Il est composé de 50 membres désignés et élus répartis en 3 collèges (personnes handicapées franciliennes élues, représentants d'associations et personnalités qualifiées).
L'action du conseil s'exercera en commissions et groupes de travail.

NM : Quels sont ses objectifs ?
NF : Il vise à donner la parole aux principaux intéressés et à apporter des éléments d'orientation pour améliorer la prise en compte des situations de handicap en Ile-de-France, grâce à une participation active des citoyens handicapés à la vie de la région.

NM : En tant que Noiséenne, quel est votre rôle au sein du conseil ?
NF : J'habite Noisy depuis juillet 1990. Comme pour les 24 membres élus, je représente un lien auprès du CRCCH. Je transmettrai les demandes et les propositions d'amélioration, par exemple celles des déficients sensoriels de Noisy et de la Seine-Saint-Denis et de toutes les personnes en situation de handicap. J'invite ceux qui le souhaitent à me contacter par courriel*. Par ailleurs, je souhaite créer des contacts avec les élus, les instituts spécialisés, les organismes professionnels... Nous avons tous un rôle à jouer dans l'intégration et l'autonomie des personnes handicapées à Noisy. Ce n'est qu'ensemble que nous avancerons.

NM : Selon vous, la ville accorde-t-elle une place suffisante à chacun ?
NF : Depuis que j'y habite, de nombreux progrès ont été faits. Par exemple, de plus en plus de bus s'avèrent accessibles aux personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant. Les trottoirs près des feux rouges se dotent de repères tactiles. Je considère que la ville sait s'adapter à chaque population qu'elle accueille. Ainsi, des mini-bus emmènent les personnes âgées au marché par exemple. Le nouveau site Internet de Noisy est un exemple : il est labellisé charte W3C et accessible aux personnes malvoyantes et aveugles.

NM : Selon vous, il reste des progrès à accomplir ?
NF : Je pense notamment aux numéros de téléphone d'urgence. Comment appeler le SAMU quand on est sourd ? La situation devient dramatique lorsque l'on vit seul. Pour permettre à chacun de participer aux événements culturels, je pense au développement de l'accès aux films sous-titrés. Enfin, la Médiathèque à l'Espace Michel-Simon pourrait enrichir sa collection de livres jeunesse en proposant des ouvrages en braille par exemple. ■

** crcch.nicolefournier@wanadoo.fr*

Rendez-vous au MARCHÉ !

/ ANIMATION / Du 5 au 9 avril, les commerçants vous attendent nombreux avenue Aristide-Briand pour une opération spéciale les mercredi, jeudi et dimanche qui précèdent les vacances de Pâques. /

Aliments indispensables à une alimentation équilibrée, les légumes du marché sont réputés pour être de meilleure qualité.

Pour fêter les premiers jours du printemps, les commerçants du marché « se mettent en quatre » pour vous faire profiter des atouts de ce rendez-vous incontournable au cœur de la ville. Durant trois jours, ils distribueront à leurs clients des jetons donnant droit à une demi-heure de stationnement gratuit. Vous pourrez aussi gagner des bons d'achat en répondant aux questions d'un animateur sur le thème de la gastronomie. D'une valeur de 5, 10 ou 15 euros, ces bons cadeaux offerts par les commerçants seront utilisables sur l'ensemble du marché. En allant faire un tour sous la halle, vous trouverez aussi bien des fruits et légumes, du poisson frais, de la viande de première qualité, des traiteurs, chinois, italien, français, mais également des vêtements, cabats, ustensiles de cuisine... Au total, ce sont près de 90 marchands, parmi lesquels une cinquantaine d'abonnés, qui s'installent trois fois par semaine à Noisy,

L'étal du poissonnier, Gilbert Bonnivard, est installé sur le marché depuis 1977.

Service, qualité, convivialité

Les commerçants du marché ne ménagent pas leur peine pour animer le quartier. A l'exemple de Gilbert Bonnivard, poissonnier sur le marché depuis 1977 : « *Le succès du marché se résume dans cette formule : service, convivialité, qualité. Et en plus, dans notre boutique, nous livrons à domicile.* » De plus, ajoute M. Moreau, boucher spécialisé dans la volaille installé depuis sept ans à Noisy, « *nous proposons le choix, la qualité, le dialogue, à des prix très compétitifs.* » Véritable centre de gravité au cœur de la ville, la halle représente plus qu'une zone marchande pour Noisy : elle contribue à donner une âme au centre-ville. Des animations sont par ailleurs organisées régulièrement. Cette année, le Beaujolais nouveau fut célébré en musique, grâce à la complicité du conservatoire de musique Maurice-Baquet. A l'occasion de la fête des grands-mères, des cadeaux furent offerts aux mamies noiséennes. Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, la Ville a mis en place des services de navette qui desservent le centre-ville les jours de marché. Profitez donc des beaux jours pour vous offrir un moment de détente et des produits de qualité ! ■

OPÉRATION MARCHÉ À NOISY-LE-GRAND

Du 5 au 9 avril, mercredi, vendredi et samedi
De 8 h à 13 h
Avenue Aristide-Briand
Bons d'achat, jetons de parking offerts

M. Moreau, le savoir-faire du boucher.

A la POINTE de la technologie

Innovatys, la société de Marc Fornas est installée à Noisy-le-Grand depuis avril 2005.

/ ENTREPRISES / Marc Fornas a choisi Noisy-le-Grand pour lancer Innovatys, sa société de services informatiques. Les commerciaux de l'entreprise prennent souvent la route pour proposer leur assistance aux entreprises. Retour sur un challenge réussi. /

Marc Fornas peut être fier de son pari. Innovatys, l'entreprise qu'il a créée en avril 2005, a pris un essor fulgurant. Positionnée sur la sécurité des données informatiques et la protection anti-virus, elle développe ses services à Noisy-le-Grand depuis tout juste un an. « *Nous transmettons les données compressées et cryptées par ligne sécurisée vers un centre délocalisé,* souligne son Pdg, 40 ans, à l'initiative de ce projet. *Elles pourront ainsi être restaurées en cas de sinistre dans la société.* » L'entreprise propose également un service de visiosurveillance par caméra informatique.

Noisy, site idéal

« *Notre implantation à Noisy s'avérait doublement intéressante,* poursuit-il. *D'abord, nous souhaitions nous positionner sur un axe de la ligne A du RER, accessible depuis la gare de Lyon. Ensuite, nous avons bénéficié de l'aide efficace de la direction du Développement Economique et de l'Emploi (DDEE) et de l'Association des collectivités territoriales de l'Est parisien (Actep) pour le choix de nos locaux.* » Dès lors, Innovatys ne cesse de se développer. Elle a d'ailleurs intégré le groupe européen Easy Dentic, spécialisé dans la biométrie et les solutions de sécurité pour les entreprises. « *Les services de la Ville nous ont apporté leur appui pour le recrutement. Grâce à leur réactivité, nous avons participé au forum de l'emploi commerce - tertiaire qui s'est tenu du 28 au 30 mars dernier au centre commercial des Arcades.* » ■

✱ **Innovatys**
Immeuble Indigo
2 rue du Centre
93160 Noisy-le-Grand
N° Azur : 0811 09 21 21

Noisy en LIGNE pour la recherche d'emploi

/ EMPLOI / CV, lettre de motivation, contacts téléphoniques... Ces outils s'avèrent indispensables lorsque les candidats se mettent en quête d'un poste. Aujourd'hui, ils doivent aussi compter sur Internet. /

Souris, clavier, écran, prennent actuellement l'avantage sur la plume et le papier. « *On estime qu'un demandeur d'emploi qui ne maîtrise pas l'outil Internet se coupe l'accès à 80 % des offres d'emploi qui ne transitent que par le biais des sites Internet spécialisés* », affirme-t-on à la direction du Développement Economique et de l'Emploi (DDEE). Pour permettre aux Noiséens de renforcer leurs compétences et rechercher plus efficacement un emploi, la mairie met à leur disposition les moyens nécessaires pour effectuer leurs démarches à deux endroits clés de Noisy-le-Grand. A l'@telier, d'une part, le nouvel espace numérique ouvert le 7 février dernier près de l'Espace Michel-Simon, où des modules d'initiation à la recherche d'emploi sur Internet ont été mis en place. A la DDEE, d'autre part, où les demandeurs d'emploi âgés de plus de 26 ans peuvent réserver des PC avec accès Web pour créer leur boîte e-mail et accéder aux sites de recherche. ■

© Yann Seillières

Maîtriser Internet est aujourd'hui indispensable pour rechercher un emploi.

EN SAVOIR PLUS

L'@telier
36 rue de la République
01 49 31 19 70

Direction du Développement Economique et de l'Emploi
17 boulevard du Mont d'Est
01 45 92 75 53
service.economique@ville-noisylegrand.fr
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Ils s'installent à Noisy

CABINET BARY ET ASSOCIES ET REAGIR.SOFT
Expertise comptable et éditeur de logiciel
17 rue de l'Université
01 55 85 10 70

GENESISYSTEMS
Conseil et ingénierie en informatique, spécialiste SAP.
Immeuble Indigo - 2 rue du Centre
01 43 05 07 50

BKI INFORMATIQUE
Formation, consulting, développements informatiques
ZI des Richardets
30 rue du Ballon
01 43 05 73 34

JEAN GRANES
17 avenue du Pavé Neuf
08 70 52 95 24
Formation en communication et en management pour le personnel du secteur hospitalier.

OBJETS retrouvés

/ ÉVÉNEMENT / Une exposition extraordinaire faite d'objets... ordinaires. On ne le remarque pas toujours mais les objets du quotidien peuvent devenir de véritables œuvres d'art. C'est le thème de l'exposition Objectika, à découvrir à l'Espace Michel-Simon, du 24 avril au 3 juin. /

Les objets courants du quotidien, dont petits et grands se servent sans y prêter attention, peuvent être abordés sous différentes formes... Souvenez-vous ! Un Carambar, une Vache qui Rit, le bouillon Kub, Banania, un stylo Bic, un jean's Levis... toutes ces marques sont autant de représentations graphiques, de mises en scènes imperceptibles dont les décors sont des cuisines, des trousses ou des garde-robes. Toutes les minutes presque, nous côtoyons ces choses dont la beauté s'est oubliée, pour un temps seulement, dans nos habitudes. Et pourtant derrière chaque marque, chaque objet, un créateur, véritable artiste industriel, a façonné des pièces qui pourraient figurer plus tard, beaucoup plus tard, au musée des arts populaires, dans l'aile réservée au XX^{e} siècle... Alors pourquoi pas dès aujourd'hui ?

Des boules Quiès aux couches culottes

Les soixante-dix objets présentés à l'Espace Michel-Simon racontent leur histoire, leur fonction, leur invention, leurs anecdotes, leur fabrication et leur utilisation dans la vie de tous les jours. Derrière un biscuit « p'tit Lu » se cache la patte de Raymond Loewy, le maître de tous les designers qui depuis le début du siècle dernier dessina la bouteille de Coca-Cola, les logos BP, Newman, la coquille Shell, le paquet de cigarettes Lucky Strike, les voitures Studebaker, les enseignes de Coop, L'Oréal, Air France, Monoprix... Au-delà de leur esthétique, nos objets ont une atmosphère, une histoire, un imaginaire, notre imaginaire, qui nous entraîne la plupart du temps vers une douce nostalgie. Il y a les incontournables du concours Lépine : la pince à linge, la cocotte minute ou l'épingle à nourrice. Mais savons-nous que la 2 chevaux Citroën avait une rivale allemande au seuil de la deuxième guerre mondiale qui se transforma plus tard en Coccinelle ? Pourquoi les multiples rondeurs du Bibendum nous sont-elles aussi sympathiques à notre époque où la minceur est devenue une vertu cardinale ? C'est à travers les grandes étapes de notre vie quotidienne que s'est articulée Objectika. Entre un préservatif et du Synthol, il n'y aurait aucun rapport s'il n'y avait, sous-jacente, une nécessité d'urgence... De même qu'entre le rouge à lèvre Rouge Baiser (le premier cosmétique qui ne laissait pas de trace !) et les bigoudis, peuvent se raconter des millions de vie de couples. C'est donc à une visite de courtoisie à laquelle vous invite Objectika. Une courtoisie envers vous-même qui se transformera facilement en partage puis en anecdote et enfin en souvenirs. ■

La 2 chevaux Citroën est devenue un objet culte.

VISITE GUIDÉE !

C'est un véritable inventaire à la Prévert que vous invite à découvrir l'exposition Objectika. Un parcours guidé par des thèmes revisités au goût du jour.

Premier secours... les boules Quiès, le préservatif, la Jouvence de l'Abbé Soury, le Synthol, le coton tige, le pansement...

Toujours propre... le savon de Marseille, la lessive Saint-Marc, le papier toilette, le gant Mapa, le Kleenex...

Miam !... La Vache Qui Rit, le carambar, les cachous Lajaunie, le pot de Nutella, la bouteille de Coca-Cola, le bouillon Kub...

Dans la trousse d'écolier... le stylo Bic, le surligneur fluo Stabilo Boss, la carte de France en plastique...

Vous avez dit franchouillard ?... les charentaises, le béret basque, le slip Kangourou, le pt'it Lu, la « carotte » du tabac, le bibendum Michelin

Nécessaire de beauté... les bigoudis, la crème Nivéa, le rouge à lèvres Rouge Baiser, le n° 5 de Chanel...

Bêtes de mode... le jean 501 de Levis, les lunettes noires Rayban, le talon aiguille, les méduses (sandalettes de plage), le trench-coat...

Pratique... Le K-Way, le briquet Zippo, le catalogue La Redoute, le tabouret Tam-tam, les bottes en caoutchouc...

Les « must »... l'ampoule, le robinet, le cintre, la pince à linge, l'allumette...

En route ! Le Vespa, la 2 chevaux, le sapin désodorisant, le ticket de métro...

Le royaume des petits... la couche culotte, l'épingle à nourrice, la girafe Sophie, la poupée Barbie, la brique Légo...

En cuisine... la bouteille Butagaz, la cocotte-minute, la carafe Suze (ou Ricard), le papier aluminium, le filtre à café...

Incontournables spiritualités... le Monopoly...

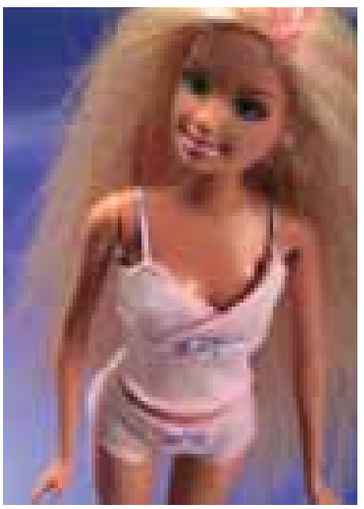

La poupée Barbie : à 51 ans, elle n'a pas pris une ride.

✱ **Objectika**
Du 24 avril au 3 juin
Espace Michel-Simon

Le Barbier de Séville

/ THÉÂTRE / Entre kitsch espagnol et image rêvée de l'Espagne, cette version du Barbier de Séville de Ladislas Chollat pétille d'invention, de vivacité et d'humour. La mise en scène glisse vers l'absurde et la folie, emporte les spectateurs et les comédiens dans un même tourbillon. Six acteurs offrent ici une comédie joyeuse... A ne pas manquer ! ■

✱ **Mardi 25 et mercredi 26 avril à 20 h 30 à l'Espace Michel-Simon**
Renseignements au 01 49 31 02 02

Quel développement pour demain ?

/ EXPOSITIONS MÉDIATHÈQUE / La Médiathèque propose de s'interroger sur le devenir de notre nature. Alors que la science décrypte un peu mieux les mystères de notre planète, l'équilibre sur lequel notre monde repose se fragilise. Cette exposition, proposée par l'Espace des sciences de la ville de Rennes, permet de réfléchir sur la biodiversité, la démographie, les ressources naturelles, la pollution, la croissance, le développement durable... Une visite s'impose ! Jusqu'au 29 avril. ■

Féminin pluriel

/ SOIRÉE ATMOSPHÈRE / Venez, les filles, ce soir, on ne parle que de filles... Présentatrice de charme, jeunes humoristes à la dent dure qui égratignent leurs copines, leurs mecs, s'amusent de leur vie de couple avec un final comico-déjanté, voici les ingrédients de la soirée ! Quant aux garçons, puisqu'elles ne peuvent malgré tout s'en passer, ils devront ne parler que de filles ! Côté ambiance, ce sera exclusivement « fille » : vernis à ongles, rouges à lèvres sont de rigueur. Mais bien sûr, les hommes sont les bienvenus... ■

✱ **Vendredi 28 avril à 20 h 30**
à l'Espace Michel-Simon
Renseignements au 01 49 31 02 02

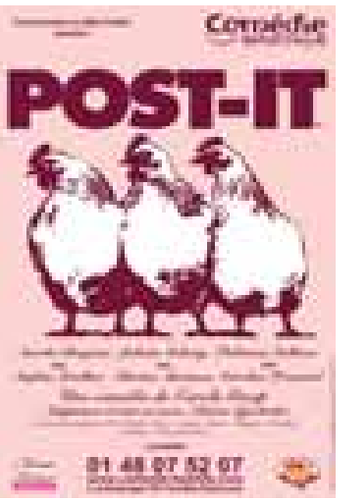

Café-Philo

/ AGORAPHILO / « La loi doit-elle resserrer le lien social ? Qu'est-ce que la loi ? Qu'est-ce que le lien social ? Pourquoi y aurait-il lieu de - ou faudrait-il - le resserrer ? Et même si c'était souhaitable ou nécessaire, serait-ce possible ? Avant même de nous demander si nous devons chercher des réponses à ces questions, le fait que le problème d'un tel rôle réel de la loi soit posé suggère qu'elle s'oppose ou peut s'opposer à quelque chose qui serait destructeur de ce lien, à moins qu'elle ne le fasse elle-même ? » Le samedi 15 avril à 19 h 30, à la MPT Marcel-Bou. ■

✱ **Renseignements au 01 43 04 46 37**

De la lune et de l'eau

/ DIMANCHE EN FAMILLE / Un spectacle pour petits et grands. Une pièce qui mêle danse, chant et techniques aériennes. Une ville imaginaire y est recréée, ville du futur aux êtres étranges, animaux et humains à la fois. La chorégraphe, Christine Bastin, fait donc la part belle à l'humour, l'aérien et l'humanité, imaginant un mélange de rêve et de joie...
Dimanche 30 avril à 17 h à l'Espace Michel-Simon ■

✱ **Renseignements au 01 49 31 02 02**

Planète Mômes 2006

/ FESTIVAL / La ville de Noisy-le-Grand s'associe pour la première fois au festival Planète Mômes. Du 11 au 14 avril, les petits Noiséens de 5 à 7 ans vont pouvoir participer à des ateliers, des jeux, des spectacles sur des thèmes autour des sciences, de l'environnement et de la lecture-écriture. Effet de serre, climat, météo, autant de sujets abordés de façon ludique, sous forme de jeux. L'occasion pour les enfants de partir à la découverte de notre petite planète. Ateliers d'écriture, jeux de plateaux, langage des signes, rébus, une palette d'activités éducatives sera également proposée. Un seul mot d'ordre : familiariser les bambins aux vertus de la communication orale et écrite.
Festival Planète Mômes, du 11 au 14 avril, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Gymnase du centre, 3 bis avenue Emile-Cossonneau. ■

✱ **Renseignements : association Enjeu Pionniers de France 01 43 52 29 59**

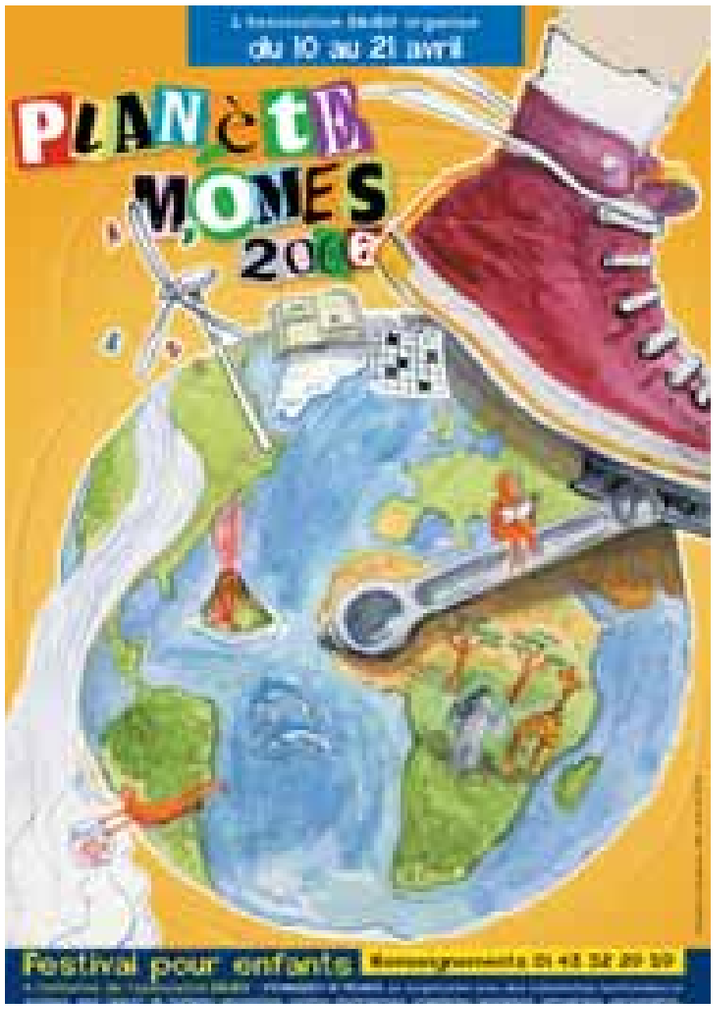

La vie autour d'un arbre

/ EXPOSITION MÉDIATHÈQUE / La bibliothèque des jeunes de la Médiathèque prend des airs de forêt : des arbres en bois y ont poussé. Si ce n'est déjà fait, précipitez vous à la rencontre de cette exposition ludique, artistique et pédagogique... qui vous dévoilera tous les secrets des arbres.
Cette exposition, d'Isabelle Naudin, est l'occasion de rappeler que « la vie autour d'un arbre » est un univers fragile, à protéger.
Jusqu'au 29 avril. ■

Vide-grenier au Pavé Neuf

/ ANIMATION / Nous chinons, vous chinez, ils chinent... le long de l'avenue du Pavé Neuf, le dimanche 30 avril, de 9 h à 19 h. 350 exposants noiséens vous promettent de bonnes affaires. En cherchant un peu, vous trouverez votre bonheur : vieux disques, vieux jouets, livres et revues, collections de bandes dessinées, de capsules de champagne... Une belle journée en perspective ! ■

✱ **Renseignements au 01 43 03 30 71**

« Vous avez dit... sectes ? »

/ EXPOSITION MÉDIATHÈQUE / Encore une exposition à la Médiathèque, jusqu'au 29 avril. L'association noiséenne de défense et de protection contre les sectes (ANDPS) sensibilise, avertit et informe sur les dangers sectaires. Tout ce que vous voulez savoir sur les sectes est à votre portée. ■

✱ **Renseignements au 01 55 85 09 10**

AGENDA

/ EXPOSITION / Objectika, l'histoire des objets... du 24 avril au 3 juin, à l'Espace Michel-Simon - 01 49 31 02 02 **/ AGORAPHILO / Café-Philo,** le 15 avril à 19 h 30, à la MPT Marcel-Bou/01 43 04 46 37 **/ THÉÂTRE / Le Barbier de Séville** les 25 et 26 avril à 20 h 30, à l'Espace Michel-Simon - 01 49 31 02 02 **/ SOIRÉE ATMOSPHÈRE / Féminin pluriel,** le 28 avril à 20 h 30 à l'Espace Michel-Simon - 01 49 31 02 02 **/ DIMANCHE EN FAMILLE / De la lune et de l'eau,** le 30 avril à 17 h à l'Espace Michel-Simon - 01 49 31 02 02 **/ EXPOSITIONS / Quel développement pour demain ? La vie autour d'un arbre. « Vous avez dit sectes »,** jusqu'au 29 avril, à la Médiathèque - 01 55 85 09 10

Dans les Maisons Pour Tous...

A la MPT Eugène-Pottier

/ EXPOSITION /
L'incontournable Salon de printemps des artistes peintres et sculpteurs noiséens se déroulera du jeudi 27 avril au mardi 23 mai, sur le thème du carnaval. Peintres et sculpteurs amateurs, venez rejoindre l'association. ■
✱ Renseignements au 01 43 03 26 19 ou 06 09 02 46 77 www.aang.741.com

A la MPT Les Richardets

/ CONFÉRENCE /
« Noisy le Grand et les Richardets d'hier et d'aujourd'hui... », tel est le thème de la conférence que l'association « Mieux Vivre Aux Richardets » (AMVAR) organise le vendredi 28 avril à 20 h 30 à la Maison pour Tous des Richardets, rue Gabriel Péri, où sera également exposée une rétrospective du quartier.
Cette soirée sera animée par Jacques Guillard et Serge Ourry de la « Société historique de Noisy-le-Grand, Gournay et Champs-sur-Marne » qui commenteront, à l'appui de nombreuses illustrations, leurs travaux récents sur ce sujet.
La soirée se terminera par une table ronde avec des habitants installés de longue date dans le quartier qui partageront avec l'assistance, leurs souvenirs et leurs témoignages. ■

/ APÉRO CONCERT / Vous êtes attendus pour un apéro-concert accompagné d'un groupe de jazz manouche et tzigane.
Le 5 mai à 20 h. ■
✱ Renseignements au 01 43 05 03 01

A la MPT Marcel-Bou

/ STAGES VACANCES DE PÂQUES /
Danse « Funky-Jazz » (7 - 11 ans), du 18 au 21 avril, de 10 h 30 à 12 h 00.
Cirque (9 - 13 ans), du 10 au 14 avril, de 10 h 30 à 12 h 30.
« Mobiles tout feu tout froid » pour les enfants de 7 à 12 ans, du 10 au 14 avril, de 13 h 30 au 16 h. ■

A la MPT du Champy

/ STAGES VACANCES DE PÂQUES /
Sculpture/modelage : adultes du 10 au 14 avril, de 18 h à 21 h et enfants du 18 au 21 avril, de 10 h 30 à 12 h.
Cirque avec La Troupaille : enfants du 10 au 14 avril, de 14 h à 16 h.
Danse contemporaine : enfants de 5 à 10 ans du 10 au 14 avril, de 10 h à 12 h.
Boxe chinoise : enfants et ados, du 19 au 21 avril, de 15 h à 18 h. ■

/ BOURSE AUX VÊTEMENTS /
Tous à vos armoires !
L'association « Une Vision U Horizon » et les associations de quartier de la Butte Verte, en partenariat avec la MPT du Champy et la CAF organisent cet événement le 29 avril, sur place. Dépôt des vêtements à partir du 18 avril. ■

/ EXPOSITION / Vous saurez tout sur le tri sélectif et la préservation de l'environnement, jusqu'au 28 avril. Des interventions hebdomadaires auront lieu afin de sensibiliser les enfants. ■

/ CINÉMA / Projection, en avant-première, du film « Marabout Dodo », le 28 avril à 20 h 30, en présence du réalisateur et des comédiens. ■

A la MPT La Varenne

/ STAGES VACANCES DE PÂQUES /
Percussions africaines (7 - 12 ans), du 18 au 21 avril, de 14 h 30 à 16 h 30.
Peinture décorative sur bois, du 10 au 14 avril, de 18 h à 21 h.
Arts plastiques et écriture « Les mots en image » (3 - 6 ans), du 18 au 21 avril, de 14 h 30 à 16 h 30. ■

A noter que les MPT La Varenne et Marcel-Bou proposent aux enfants de venir s'amuser, découvrir, s'initier, pratiquer et apprendre... du 10 au 14 avril, de 14 h 30 à 17 h. Au programme : activités manuelles, éveil corporel, collage, peinture, pâtisserie... A découvrir également, les contes de printemps, pour tout public ; à 14 h 30, à la MPT La Varenne et à 15 h 45, à la MPT Marcel-Bou. Entrée libre.

Toutes les MPT

La Varenne - 01 45 92 96 03
Marcel-Bou - 01 43 04 65 17
Champy - 01 43 03 19 08
Les Richardets - 01 43 05 03 01
Eugène-Pottier - 01 43 05 49 11

/ ANIMATION / Vide-grenier au Pavé Neuf, le 30 avril, de 9 h à 19 h, avenue du Pavé Neuf - 01 43 03 30 71 **/ EXPOSITION / Le Salon de printemps fête le carnaval** du 27 avril au 23 mai, à la MPT Eugène-Pottier - 01 43 03 26 19 ou 06 09 02 46 77 **/ APÉRO CONCERT /** le 5 mai à 20 h, à la MPT Les Richardets - 01 43 05 03 01 **/ STAGES VACANCES DE PÂQUES /** MPT du Champy - 01 43 03 19 08 **/ BOURSE AUX VÊTEMENTS /** Le 29 avril à la MPT du Champy - 01 43 03 19 08 **/ CINÉMA /** Le 28 avril à 20 h 30 à la MPT du Champy - 01 43 03 19 08 **/ STAGES VACANCES DE PÂQUES / Dans les MPT Bou et Varenne** - 01 43 04 65 17 et 01 45 92 96 03 /

Un POING c'est tout !

/ BOXE / La salle était comble au gymnase des Yvris le samedi 25 mars dernier pour assister au gala de boxe organisé par le Boxing Club de Noisy-le-Grand (BCN). Pas moins de huit combats étaient au programme. Amateurs et professionnels se sont succédés sur le ring pour une soirée de pugilats comme on en voit rarement du côté de chez nous. /

Fabiola Bupto, la boxeuse noiséenne, qui disputait son 1er combat professionnel en boxe anglaise, a remporté la victoire aux points face à la Roumaine, Daniela David.

« *C'était une soirée sensationnelle.* » La conclusion du speaker qui a galvanisé la foule durant le gala reflète l'opinion générale. Jean-Pierre Cassegal n'a pas son égal pour transcender les spectateurs. Et c'est au rythme de ses harangues que les tribunes ont rugi à chaque combat. Le président du club, Alain Toussaint, nous avait d'ailleurs prévenu dans son discours d'ouverture : *« Il y aura du spectacle, je n'en doute pas. »* Quelques secondes plus tard, six « Pom Pom girls » annonçaient la couleur en accompagnant les premiers boxeurs jusqu'au ring. Dans la salle, nombreux sont les élus de la ville venus assister aux combats, avec en première ligne Michel Pajon, député-maire de Noisy-le-Grand. L'ambiance monte progressivement dans l'assistance, hypnotisée par le « show » qui se déroule sur le ring quelques mètres devant eux. Les coups pleuvent et fusent à toute vitesse. Les têtes virevoltent laissant jaillir des flots de sueur. Quelques gouttes de sang s'échappent parfois d'un nez trop lourdement frappé. Le public n'en demande pas plus. Les encouragements accompagnent chaque poing noiséen atteignant son but.

La Féline assure le spectacle

Les combattantes qui s'approchent du ring sont adulées. Elles sont accompagnées en musique au son de la bande originale du film « Rocky ». Le voile se lève sur la Noiséenne Fabiola Bupto, surnommée « la Féline ». A midi, lors de la pesée à la mairie de Noisy-le-Grand, elle et son adversaire roumaine s'étaient déjà dévisagées longuement. Ce soir, la tension est à son comble à quelques secondes du combat. On lit de la haine dans le regard des deux protagonistes. La cloche retentit. Fabiola peine à rentrer dans le combat, stressée par sa première sortie chez les professionnelles de boxe anglaise. Sa peur disparaîtra ensuite pour laisser place à une Féline ne lâchant rien, et envoyant tout. Les encouragements acharnés de sa grande sœur Carine ne sont certainement pas étrangers à sa victoire éclatante.

Pour parachever le spectacle, un autre élève de Joseph Germain, entraîneur des boxeurs noiséens aux côtés de Mohamed Djebel, se présente sur le ring. Les 105 kg de Carlos Takam ne feront qu'une bouchée des 112 kg d'un Valentin Marinel à la limite de la rupture. L'arbitre lui sauvera la mise au cours du troisième round et arrêtera le combat. Dommage, pour le public qui aurait apprécié un KO avant de rentrer chez lui. ■

La traditionnelle pesée, à la mairie de Noisy-le-Grand - en présence de Marc Fouchy, adjoint au maire délégué aux Sports, Thierry Ulrich, conseiller municipal, des entraineurs et bien sûr des boxeurs - a permis aux concurrents de s'évaluer avant les combats. Samir Tergaoui (de dos sur la photo du centre) venait à bout de Marian Cazacu avant que Carlos Takam (photo de droite) batte Valentin Marinel.

LES RÉSULTATS

- 1er combat : amateurs - catégorie Mi-moyens : Gaël Trefier bat **Herykiel Benalaya (Boxing Club de Noisy-le Grand)** aux points
- 2e combat : amateurs - catégorie Légers : **Anthony Lenuz (BCN)** bat Jérémie Brison aux points
- 3e combat : professionnels - catégorie Super-légers : **Samir Tergaoui (BCN)** bat Marian Cazacu aux points
- 4e combat : professionnels - finale Tournoi de France catégorie Plumes : **Samir Kasmi (BCN)** bat Omard Oubaali sur abandon.
- 5e combat : amateurs - catégorie Mi-moyens : Pierre Traduc bat Caprio Morgan aux points.
- 6e combat : amateurs - catégorie Super-lourds : **Engim Karakaplan (BCN)** bat Farid Machfer sur abandon.
- 7e combat : professionnelles - catégorie Légères : **Fabiola Bupto (BCN)** bat Daniela David aux points.
- 8e combat : professionnels - catégorie Lourds : **Carlos Takam (BCN)** bat Valentin Marinel par arrêt de l'arbitre.

A la conquête de la FRANCE

/ RUGBY / Invaincus en 14 matchs, les juniors du Rugby Club de Noisy-le-Grand terminent la saison en tête de leur poule du championnat Philiponeau zone Nord-Nord-Est. /

Grâce à leur parcours sans fautes, les rugbymen noiséens accèdent au championnat de France. Dès le 24 mai, ils disputeront les huitièmes de finale contre un club encore inconnu à ce jour. « Ils ont les capacités d'atteindre les quarts, ils peuvent même ramener un trophée à Noisy. » Daniel Gauthier accorde toute sa confiance aux joueurs qu'il entraîne. Quel que soit leur résultat, ils se retrouveront plus que probablement parmi les équipes du championnat Balandrade - la catégorie supérieure - la saison prochaine. En effet, de nombreux joueurs issus des rangs cadets affûtent déjà leurs crampons et rejoindront leurs aînés dès septembre. Vu le niveau actuel de ces derniers, eux aussi invaincus dans leur poule, cette année, les juniors des villes alentour ont du souci à se faire. ■

RENCONTRE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

A l'occasion des deuxièmes rencontres de L'EMS de l'année qui se sont déroulées au mois de mars, les enfants qui pratiquent un seul et même sport à travers la ville, se retrouvent autour de différentes activités sportives. L'opportunité pour ceux qui ne se côtoient pas le reste de l'année de se rencontrer, de découvrir les installations sportives de la ville. Les parents étaient bien sûr conviés pour admirer les progrès de leurs petits. Prochain rendez-vous en fin d'année scolaire pour la fête de l'EMS.

Sous les pavés, la rage... de vaincre !

/ FOULÉES NOISENNES /
Le rendez-vous annuel tant attendu des « Foulées de Noisy » se déroulera le 14 mai prochain. Comme toujours, des courses pour tous les âges avec en point d'orgue : le 10 km.
Les bulletins d'inscription sont disponibles au service des Sports.
La date limite est fixée au 9 mai, mais il sera possible de vous inscrire sur place le jour de la course avant 9 h. Alors, entrainez-vous dès maintenant pour vous joindre aux nombreux participants qui foulent, chaque année, le pavé noiséen.

Comment participer ?
Rendez-vous le 14 mai dès 9 h 30, stade Alain-Mimoun.
Bulletins d'inscriptions à retirer au service des Sports
21 avenue Aristide-Briand
Tarif : 800 m et 2,5 km gratuits - 10 km : 6 €
(inscriptions sur place : 8 €) ■

Deux femmes « vétérans » à l'honneur !

/ TENNIS / Dimanche 12 mars, Corinne Bugeja (catégorie + 35 ans) et Boromroat Uk, dite « Boum Boum » (+ 50 ans), du Racing tennis club de Noisy-le-Grand, se sont qualifiées pour les championnats départementaux... Ce qui signifie que vous pourrez les suivre à Roland-Garros cet été. Un grand bravo à toutes deux ! ■

Participez au Mondialito !

/ FOOTBALL / Attention ! Préparez vos crampons ! La coupe du monde football ce sera aussi à Noisy mais cette fois pour les 10-12 ans, accompagnés d'un adulte. Garçons et filles pourront, à partir du 19 juin prochain, défendre les couleurs de leur équipe préférée, identique aux participantes à la phase finale du Mondial. Pour s'inscrire, il faut être né en 1994, 95 ou 96, composer une formation de dix joueurs, avec au moins deux filles sur la liste et être accompagné d'un adulte qui représentera l'équipe. Les inscriptions seront ouvertes dès le début du mois de mai. Les premiers arrivés seront les mieux servis et pourront choisir le pays dont ils défendront les couleurs. ■

Renseignements
service des Sports
21, avenue Aristide-Briand
01 45 92 75 98
Inscriptions gratuites, chaque samedi du mois de mai de 9 h à 12 h au bureau des associations (à côté de la piscine).

Karl Rachedi, chef de GANG

/ ATHLÉTISME / 1 mètre 58 à 14 ans, c'est normal, en taille, mais c'est surtout un très bon résultat en saut. Karl Rachedi est ainsi devenu champion de Seine-Saint-Denis, catégorie minime, au saut en hauteur. Cela s'est passé le dimanche 5 mars à Pantin lors des championnats départementaux d'athlétisme en salle. Il termine également troisième du 50 mètres juste derrière Noël Brice, également licencié au Groupe Athlétique de Noisy-le-Grand.
A noter pour le club quatre autres podiums et douze places de finalistes. C'est un début de saison fulgurant pour les athlètes noiséens. ■

/ NOISY-LE-GRAND, L'ÉNERGIE RETROUVÉE /

Corvéable, Paupérisable, Ejectable,
Dites, maman, papa, c'est quoi le C.P.E. ?

Qui aurait imaginé qu'une génération puisse vivre plus mal que les précédentes ?
Qui aurait pu penser, alors que l'on produit tant de richesses, fait les plus grands progrès de toute l'histoire de l'humanité, que l'on puisse, aujourd'hui, proposer à la jeunesse un avenir réduit à deux ans, solde de tout compte compris, voire une petite prime en plus et un référent pour consoler ?
La jeunesse a raison ! Elle a raison de crier « qui sème la misère, récolte la colère » !
Elle a raison de refuser le C.P.E. Après la crise de novembre 2005, la réponse donnée, c'est « no futur ». Il faudra bien que les aînés, nous tous, comprennent que précarité et exclusion sont devenues la règle générale et qu'il faut réagir.
Combien de « Contrat Nouvelle Embauche » à Noisy-le-Grand ? Combien de Contrat Première Embauche dans notre ville, bientôt avec l'obstination du gouvernement ?
Après avoir « détricoté » le dispositif des retraites, après avoir mis à mal la sécurité sociale, il faut casser le Code du Travail.
Comme s'il était difficile de licencier en France depuis 20 ans ! Décidément, les chômeurs, les sans droits, les radiés ... bref, les pauvres et les futurs pauvres apprécieront....
Alors après, comment se loger, se soigner, vieillir en sécurité ? Peu importe. Le cynisme de nos dirigeants est sans borne. Il est temps de contredire Mme Parisot, patronne des patrons, qui affirme sérieusement que l'amour et la santé sont précaires, donc que le travail ne peut pas échapper à cette réalité de la vie.
Au secours, ils sont en train de tuer l'espoir ! Vite, réveillons nous, que le cauchemar finisse ! ■

Pour les élus Communistes
Pour la Majorité municipale
Etienne DOUSSAIN

/ NOISY DEMAIN /

Nous n'imaginions pas, lorsque nous écrivions en Janvier, que nous allions assister à une telle surenchère de la part du Maire en terme de promesses.
Depuis, vous avez tous reçu dans votre boite aux lettres le « nouveau programme électoral de M. Pajon » appelé pour l'occasion « Supplément de Noisy Magazine », sur le PLU (financement oblige !!!).
Vous avez tous été invités à participer aux réunions de « concertation ». Le 20 février, première désillusion : vous n'avez pas pu tous entrer dans la salle Gérard Philipe pour exprimer votre opinion sur la nouvelle coulée de béton promise par le PLU.
(Pour mémoire p 15 de la luxueuse brochure : 3000 logements collectifs sont en programmation soit près de 10 000 habitants de plus).
Comment la ville pourra-t-elle accueillir cette nouvelle population ?
Lorsque nous interpellons le Maire sur les difficultés liées à la densification du tissu urbain, il répond devant 250 personnes : « les problèmes des banlieues ne sont pas dus à la densification mais au choix de leur population ».
M. le Maire sur quels critères et comment allez-vous choisir les futurs Noiséens ?
Ensuite quels équipements allez-vous leur proposer ?
5000 nouveaux Noiséens sont déjà arrivés en centre-ville et les 100 places de crèches promises depuis plus de 10 ans dans ce quartier ne sont toujours pas disponibles.
Mais le centre-ville ne doit pas se plaindre, il n'a pas encore ses places de crèche mais il a eu ses horodateurs !!!
Certains élus socialistes, sans doute un peu naïfs et pensant peut-être que les horodateurs suffiraient à financer tous ces nouveaux projets, se sont étonnés que les Noiséens puissent se poser une simple question de bon sens :
Combien ça coûte ? et de combien nos impôts vont-ils encore augmenter ? ■

Jean-Marc MORÈRE
Président des élus UMP

/ « EN VERT, EN VILLE, ENSEMBLE LES VERTS » /

L'élaboration du PLU est un moment dans la politique d'urbanisme. Le PLU engage notre commune sur au moins 10 ans.
L'esprit du PLU figurant dans la loi SRU de 2000 est de s'appuyer sur une véritable de concertation avec les habitants à chaque étape de sa réalisation. Il faut que la mairie joue réellement le jeu et accepte que les projets décrits dans la plaquette en couleurs élaborée en février 2006 ne soient que des propositions et non des décisions.
Deux thèmes reviennent dans les premières réunions publiques sur le PLU : la volonté de participer de nombreux habitants au sein de structures permanentes (conseils de quartier) et le souhait de plafonner la densité urbaine par quartier.
Si les Verts de Noisy-le-Grand ont souvent été clairvoyants en matière d'urbanisme, c'est que leurs positions s'appuient sur une vision globale de la vie urbaine (habitat, transport, emploi) et sur un dialogue permanent avec les habitants et leurs associations. Nous avons toujours dit que si le projet de nouvelle piscine, si possible intercommunale, était prioritaire, ce n'était le cas ni de la salle des fêtes ni de la nouvelle mairie. De même nous avons toujours soutenu que l'essentiel du bois Saint-Martin devait être sanctuarisé en permettant des acquisitions par la Région. Enfin, nous continuons de penser que le port de plaisance doit être abandonné au profit d'un espace vert de loisirs. ■

Vos élus Verts : Sylvie DUFFRENE,
Hervé STEENE, Gilles OBERRIEDER

NDLR - NOISY DEMAIN

Les évolutions de la population de Noisy-le-Grand indiquées dans cette tribune sont en contradiction avec le chiffre farfelu des 100 000 habitants avancé par ailleurs par M. Morère.
Il ne s'agit pas de « choisir les futurs Noiséens » - ce qui n'a pas de sens - mais d'assurer à chacun des conditions de vie agréables, notamment à travers la mixité des types de logements construits, comme ce qui a été fait, avec succès, dans le centre-ville.

Ville de Noisy-le-Grand

Marché aux fleurs

Samedi 13 mai 2006

Place du marché

De 10h00 à 19h00

Animation
Espace maquillage
Balade en poney
Spectacle de rue

Renseignements :
01 43 03 30 71
www.noisylegrand.fr

NG Noisy-le-Grand

Pour faire paraître une annonce dans NOISY-MAGAZINE, merci de nous adresser votre texte sur papier libre. Mairie de Noisy-le-Grand service Communication, BP N°49 - 93161 Noisy-le-Grand cedex. Ce service gratuit est réservé aux Noiséens, pour une seule parution.

AVIS : Dans le cadre du respect de la loi sur la protection des mineurs, seules les annonces de garde d'enfant ayant l'agrément de la PMI sont publiées.

/ DIVERS /

Perdu quart. Les Arcades, 13 février peluche (petit lapin blanc à rayures bleues)
01 49 14 88 22 si vous l'avez recueilli

Matériel électrique très peu servi, Black et Decker, rabot, meuleuse angle, scie circulaire. Peugeot scie sauteuse, perceuse ss fil. Bosch, meuleuse d'angle, ponceuse exentrique, décapeur thermique, ponceuse à bande, touret Rondy, table de tronçonnage grde larg. De coupe pr meuleuse une main diam. 115 et 125. Débroussailleuse Stil FS44. prix à déb.
01 43 03 09 98

Collect. San Antonio, œuvres complètes Fleuve noir, reliures à l'ancienne, 5 romans/volumes, vol. I à X, prix except. 55 €
01 69 08 30 88 b/ 01 43 04 96 34 d

Lit bois BB, BE, tt neuf+matelas. 80 €
06 67 68 17 36/01 43 03 38 77

Cause départ anticipé, **living type Choiseul** merisier, 600 € à déb.
06 75 03 55 27

Veste agneau de Toscane, parfait état, T. 38-40. Imperméable, doublée fourrure, à déb.
2 canapés 1 pl., 50 €/2+2 meubles colonnes blanches pr SDB, 20 €/1
01 45 92 85 60/06 78 35 66 30

Sac Christian Dior, tissus matelassés, carte d'authenticité, 400 €. Baume et Mercier, mod. Femme rectangulaire, bracelet cuir, 400 €
06 12 95 06 47

Jeans Lewis, Energie, Diesel, 8 € le jean
01 45 92 81 31/06 83 41 33 59

Lit marbré rose pr enft+ sommier, 50 €. Bottes, chaussures, sandales neuves, femme du 37 au 39 de 5 à 15 €
01 43 05 87 41/06 50 32 16 39

Bateau pliable pr pêcheur, 150 €
06 63 36 43 00

Cartons déménagement pr charges lourdes + poignées. Cont. 90 l, dim. 66X36X39 cm. Montage rapide sans adhésif. 1,50 € p. Dégressif pr qté
06 23 07 53 87

Ch. livres scolaires (école, collège, lycée) de préf. Avec corrigés, gratuits ou petits prix
Faire offre au 01 43 05 54 25 de 18 à 21h

Coque Graco, groupe 0, naissance à 10 kg. BE, 50 € à déb. Anneau siège bain, BE, 15 € à déb. Baskett 20 €/paire. Adidas = 25. Nike = 22 et 26. Chausson 15 €/paire, Bellamy = 29.
01 43 05 33 15/06 62 07 19 58

Pèse BB Tefal, 40 €. Marche pieds Seat to go, 20 €. Lit pliant, 30 €. Matelas BB bultex+housses, 40 €. Tricycle canne Berchet, 25 €. Baby chef Moulinex, 20 €. Chaise hte Ikea, 6 €. Porte BB, 8 €
01 43 04 31 34

Meuble de bain ancien à restaurer+vasque, robinet TBE, 30 €
06 03 81 82 89

Vestiaire chêne ancien à restaurer, miroir, porte-chapeau+2 portants fer forgé noir. 280 HX95 cm, 100 €
01 43 04 57 85

TV 36 cm Sony, 50 €, plusieurs paires de chaussures tt cuir P. 37, talons 2 et 3 cm, à part. de 10 €, sac à main tt cuir (mod. Gérard Darel), porté main/épaule, marron chocolat, 60 €, manteau 3/4 noir T. 42 marq. Well, 100 €, imperméable 3/4 blanc cassé T.42 marq. Agnès B, 100 €
01 43 04 30 11 ap. 19h

Grde planche à repasser, 8 €. Porte bouteille argent Saint-Hilaire, TBE, objet déco. table, 40 €. Porte CD neuf pin naturel, colonne 50 CD, ht 124 cm, 30 €. 2 manteaux grde taille TBE, jamais porté gris foncé XL, Burton, 100 €. Mble cuis.+plaque électrique mini pr 2, 67 cm lX83 cm HX60 cm prof., 70 €
06 03 81 82 89/01 43 04 57 85

Literie, matelas, sommier (90X2m) peu servi. Peu servi. Vêt. Femme divers T. 38-40-12, état neuf
01 43 04 90 59

Suite déménagement, **v. gazinière Brandt** blanche 60X60cm, TBE. 180 cm à déb.
01 43 03 60 91

Vélo classique F Peugeot, 50 €. Tél fixe ss fil, Digital PhilipsX Avio vox, 30 €. TV portable Philips écran 55 kvx, 21 183 P, 50 €. TV portable Philips lecteur DVD incorporé neuf, 70 €. Combin. Ski Eider, T. 50, état neuf, couleur Fuschia, 60 €
06 60 15 87 99

2 canapés style marocain, très beau modèle, peu servi. BE. Cause déménagement/manque place. Prix intér.
06 33 55 77 21

Lit bois BB+matelas+table langer, blanc. 140 €
01 43 03 38 77

Mini-bar frigorifique, 60 €. Plaq. vitrocéramique électr. Dble Brandt, 150 €. Scanner Agfa, Snapscan 1212+logiciel, robe mariée+voile, jupon, gant, T.36
01 43 04 50 62/06 03 03 61 44

Baladeur CD MP3 Philips Mod. EXP320+clip ceinture, écouteurs neufs, notice. Pratiquement jamais utilisé. A déb. 55 €
01 43 04 28 03 ap. 19h30

Climatiseur réversible professionnel révisé à refroidissement liquide. Idéal restaurant/magasin. 200 € à emporter
06 61 32 75 85

/ COURS-EMPLOIS /

Maman ch. enft à garder à la journée près RER Mt d'Est
01 43 03 55 05/06 62 12 09 34

Enseignant, docteur, **donne cours soutien** maths niv. Lycée, collège. Christian
06 16 98 55 33/01 43 03 66 38

Femme sérieuse **ch. ménage**, repassage, lundi+jeudi
01 43 05 76 55 (ap. 18h)

Maçon OHQ **propose travaux** maçonnerie, bricolage, carrelage
06 18 35 56 93

Femme 47 ans, expérience, confirmée en secrétariat, bureautique, accueil, social, juridique, pratique logiciels, internet ch. emploi préf. Mi-tps, AMidi, véhicule, dispo. Etudie ttes propositions
06 23 85 12 42

Maman ch. enft ou BB à garder à la journée tt près RER Mt d'Est
01 43 03 55 05/06 62 12 09 34

Prof. Anglais, américain, diplômé et expérimenté **donne cours anglais**. Méthode personnalisée, ts niv., également, tx de traduction, relecture-correction, prépa. aux examens
06 21 82 79 77
e-mail : zosmaanglais@hotmail.fr

Dame (place Résistance, proche ATAC), **ch. hres repassage**, ménage (samedi)
06 20 94 73 77

Jardinier qualifié rech. Entretien jardin+création gazon
06 07 47 68 29

Prof. Maths agrégé 16 ans expér., donne cours élèves en difficulté, seconde à bac+2. Prépa. intensive, exam., brevet, bac. Dépistage des difficultés, conseils, méthodes efficaces, pédagogie appropriée, résultats assurés si élève motivé. Dispo. Jusque fin juillet. Ne se déplace pas
06 66 86 82 96/ 01 43 03 57 95 rép.

Rech. pers. pr hres ménage, repassage. Chèque emploi service.
06 13 92 28 48

Jeune maman **ch. enfts à garder** à mon dom. Journée/ sortie école. Centre-ville
06 22 24 56 09 Valérie

Maman ch. enfts à garder à mon dom. Rue P. Belmondo ou les déposer GS Richardets, les récupérer. Vos propositions sont les bienvenues
01 43 03 70 59/06 64 11 70 59

As. Mat. ch. BB à garder à part. du 1er sept.
01 43 03 55 08

Femme sérieuse, n.fumeuse, ch. BB/enfts ts âges à garder jour, nuit, WE, jrs fériés, vac. Scol.
01 45 92 26 69

Femme sérieuse **ch. enft à garder** après sortie école, 16h. Aide à p.âgée, petites courses (petits tx ménagers, **sortie petits chiens** près c-ville)
01 45 92 21 69

JFemme ch. travail à dom., ménage, repassage lundi et mardi
06 71 02 69 68

As.mat. agr. en pav+jardin **ch. garde BB/enft** d'enseignants de préf. Tps plein sauf mercr.
01 43 05 21 19/ 06 07 75 81 05 avt 20h

JH bac+5 donne cours soutien scol., maths, physique, ts niv. Jusqu'à Tale
06 28 84 34 54

Bac+4 donne cours soutien, aide aux devoirs, avec méthode, prépare aux exam. (brevet gal, industriel, tertiaire, bac ES, STT), de prim. à Tale. 12 €/h (6 € : 1/2h) si déplacement par RER, bus : 14 €
01 43 05 54 25 de 18 à 21h

Electricité générale, recherche de panne, installation, rénovation
06 11 11 73 25

Etudiante bilingue bac+5 donne cours soutien/ approfondissement Anglais/Espagnol/Français niv. Primaire, collège, lycée et jusqu'à bac+3
06 10 35 96 74

Etudiante licence droit prop. soutien scolaire de l'école primaire au lycée
06 18 73 02 04

F. expérimentée ch. garde enft/p.âgée à domicile si possible hébergement et plus tâches ménagères
06 12 23 95 40

Asso. « SOS Soutien Scolaire », **profs et étud. prop. cours** part. à dom. maths, physique, chimie, français, anglais. Ts niv. 7j/7 de 8h à 21h. A partir de 15 €/h
01 43 05 20 05 / 06 75 24 85 62

Dame **ch. hres ménage**
06 30 40 86 18

Ch. ménage, repassage, Chèque emploi service. Lundi/vend. Tte la journée
01 43 05 09 32

JF sérieuse rech. hres repassage, baby-sitting, donne cours Anglais niv. 6è à Tale. Sauf WE
01 43 04 50 62/06 60 03 61 44

As.mat. agr. sect. Clos Ambert ch. enfts 3 mois à 3 ans à garder
01 58 84 22 38

Nourrice ch. BB/enfts à garder, tps complet pr la rentrée et également dispo. Juil./Août. Tit. BEP sanitaire/social, à 2 pas gare Noisy/Champs
01 49 31 01 73

Prof. Anglais diplômée, langue maternelle, **donne cours Anglais** ts niv. Anglais courant, d'affaires, commercial. S'adapte à vos objectifs et besoins spécifiques, prépa. à ts examens et diplômes. Prix intér.
01 43 04 96 90

F. diplômée maîtrise Anglais donne cours/remise niveau 6è à 2nd
06 87 41 53 84

Nourrice ch. garde BB/enft tps complet/repassage à dom ;
06 14 85 13 69

Cours Anglais à dom. **Formateur diplômé**, britannique, grde expérience donne soutien scol., prépa. Bac, cours spécial étudiants, convers. Adultes, traduction CV et essais. Tarifs attractifs
06 27 26 14 12

H. rech. place de chauffeur (direction) ou autre propo.
01 45 92 95 87

As.mat.agr. prop. ses services avec professionnalisme et bonne humeur, cadre agréable dédié aux enfts
01 75 91 01 08/06 17 89 12 63

/ IMMOBILIER /

Particulier rech. pav. sect. Yvris/Richardets à acheter, 2 chbres, env. 240 000 €
01 43 05 31 52/06 62 61 04 04

Loue F3 neuf, 2' à pied du RER Bry/Marne. RDCh+jardin, terrasse, balcon, park. Garanties ddées
06 60 57 91 90 à part. 20h

Loue chbre accès/balcon à 3'commerces, RER A, 300 €/mois
01 43 04 27 89

Emplacement park. ds rés. privée surveillée, 50 € sans charges, Quart. Mt d'Est
01 46 44 12 35/06 16 13 38 13 hres repas

Particulier ch. sr Noisy rez jardin sur s/sol total enterré ou semi-enterré comprenant salle séjour salon 35 m², cuisine, SDB, WC, chbre dans les combles et si possible 2è chbre dans combles. Le tt sur terrain 400 m² mini.
01 43 03 07 19/06 66 81 02 74

Loue juillet, août, St Pierre La Mer, près Narbonne, pr 4 pers. Ds résid.+piscine/2 pièces, cabine, SE, WC séparés, véranda fermée, terrasse vue/mer. Salon jardin+BBQ. TT confort, commerces, plages à 10' à pieds, 500 €/semaine. Réduction pr 3e semaine
06 23 46 70 63/01 43 05 38 62

V. F4 appart, rés. Coteaux, 10è étage. Séj. Dble. 2 chbres (3 possible). Cuis. Aménagée, SDB carrelée, fenêtres PVC, loggia, cave, park., Entièrement rénové. 165 000 €
06 24 46 93 63

56. Estuaire Vilaine. Barrage Arzal entre Vannes et la Baule (locations bateaux, école voile), **loue T2 neuf, 38 m²**, 4 pers., plain-pied, jardin clos, terrasse, séj., lit pliant 140, cuis.+LLinge, TV, chbre 140, SDB, WC, park. privé, ts commerces au village. WE, sem./quinz.
01 43 04 74 55/06 77 08 63 18

/ AUTOS-MOTOS-VÉLOS /

ZX Citroën, 1,4 l Tonic, bleu/vert métal, 1995, 127 000 km. 2000 € à déb.
06 60 76 31 70

Renault Scénic, 2001, DCI RXE, pack clim. TBE. 8 900 €. Urgent. Cause dble emploi
06 63 83 53 22/01 43 03 58 34

Renault Scénic, 1,9 l, DCI, 120 CV, Confort expression. Juil. 03, gris Shetland, 37 500 kms. 15 600 €
01 43 03 75 16

406 Peugeot, 1998, 1,8 es., 80 000 km, ttes options. TBE 4900 €
01 43 03 39 33

Renault Espace, 2000, gris métal, es., 107 000 km+pneus neige montés, mod. assimilé RT, état impeccable, assurance mécanique, 8000 € ferme
06 63 36 43 00

Mini BMW Cooper, boite auto, rouge/bandes blanches, toit blanc, rétro. Blancs, int. Semi-cuir noir/tissu. Clim. auto., CD, jantes 16 p., tapis sol, passage vitesse volant, 1re main, 12 000 kms, mise en circ. mars 04, 17 500 €
06 03 81 82 89/01 43 04 57 85

Park. proche Arcades gardé, surveillé en s/sol. Libre
01 43 04 90 59/01 43 04 90 59

Polo 1997, 80 500 km, 6 CV, 5 p. TBE, es. à partir 18h30, 3000 €
01 45 92 21 05/06 66 66 89 25

Peugeot 106 blanche, 1997, 5 CV, 109 500 km, CT 4 mars 06. 199 € à déb.
01 45 92 99 49/06 65 78 21 02

Votre prochain magazine sera distribué entre le 5 et 10 mai 2006

NOISY PRATIQUE

MÉDECIN DE GARDE
01 45 92 30 40

PHARMACIE
En cas d'urgence, pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre quartier, appelez le commisariat de police au
01 55 85 80 00.

POLICE SECOURS
17

COMMISSARIAT DE POLICE
01 55 85 80 00
1, avenue Émile-Cossonneau
Noisy-le-Grand

GENDARMERIE
01 56 49 08 80
5, rue d'Artois
93 Neuilly-sur-Marne

POMPIERS
18 ou 01 43 04 20 18
1/5, avenue Médéric
Noisy-le-Grand

URGENCE DENTAIRE
01 48 36 28 87

CENTRE ANTIPOISON
01 40 05 48 48

HÔPITAL PRIVÉ DE MARNE-LA-VALLÉE
01 49 14 80 00
Chemin de la Croix-Biche
Noisy-le-Grand

HÔPITAL SAINT-CAMILLE
01 49 83 10 10
179, boulevard Pasteur
94 Bry-sur-Marne

HÔPITAL DE MONTFERMEIL
01 41 70 80 00
10, rue du Général-Leclerc
93 Montfermeil

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE DÉPISTAGE ET DE PRÉVENTION SANITAIRE
01 43 04 66 00
4, mail Victor Jara
Noisy-le-Grand
consultations anonymes MST, dépistage HIV :
mardi 15h-18h - mercredi 13h30-15h30

SERVICE DES OBJETS TROUVÉS
01 45 92 75 24

Ville de Noisy-le-Grand

2006

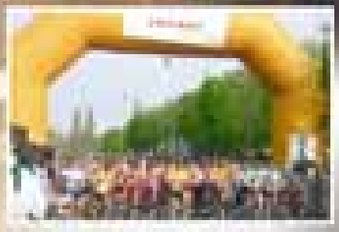

10èmes FOULÉES de NOISY

dimanche 14 mai

800m & 2,5km & 10km

Noisy-le-Grand